

Entrepreneurs du XXI^e siècle, soyez les bienvenus sur le site technologique du 4^e pôle économique français

Villeneuve d'Ascq : le site Idéal d'implantation au cœur de la région Nord-Pas de Calais • 6 capitales européennes à moins de 350 km • Des dissertes internationales : par TGV (Enndres à 2 h; Bruxelles à 38 mn, Paris à 11h, par avion (3 émports : Linquis, Roisty, Bruxelles-National), par autoroutes (vers Gend, Anves, Amsterdam, Londres via l'Eurotunnel, Paris, Bruxelles, Cologie, Dússeldorfi • Des dessertes locales avec 7 stations du métro autoroutes (vers Lille, Roubais, Rouroing • 2 000 entreprises : 88 m dans le tertaire, 11% dans le secondaire • 11 xones et parcs d'activités • Le siège d'esselgnes prestigleuses : Bonduelle, Décarbion.

Cité Numérique G Suisses), Colas Nord-Picardie, Norpar, Centrale d'arhais Auction... • Des entreprises industrielles : Boët, EMP Fourignie, Cadisury France, Dufour... • 1 Club d'entreprises dynamique et 1 réseau au service des créateurs d'entreprises : "Technoval".

Chercheurs du XXF siècle, soyez les bienvenus sur le parc d'innovation du 1" pôle universitaire de l'Eurorégion

Villeneuve d'Ascq : le site idéal de recherche avec une concentration exceptionnelle de
"matière grise" • 1 parc scientifique européen: 150 ha à procurité immédiale de l'Université des Sciences
et Technologies de Lille (USTL) • 2 universités • 50 000 étudiants • 7 écoles d'ingénieurs
1 école d'architecture • Des instituts de recherche à vocation européenne et internation
• 200 laboratoires publics et privés, dont 31 associés au CNRS • 2300 chercheurs dans des domaines varies ;
mathématique, informatique, robo rique, mino-diectronique, textile, transports, environnement...





Familles du XXI^e siècle, soyez les bienvenues sur le site vert de la 3^e métropole française

Villeneuve d'Ascq: le site idéal de vie dans un environnement privilégié, doté de multiples équipements culturels et sportifs • 70 000 habitants, moyens d'age; 29 ans • 180 ha d'espaces vers, 120 ha de zone naturele, 51 ha de plans d'eau • Bus, par le quotifien "Espace", ville la plus sportive de France 96/97 : 21 700 l'espaces, 20 salles multi-sport, 11 sales spécifiques, 50 cours de terren, 1 bowling, 2 centres de fr. 1 aire de fr à l'arc, 2 procines, 2 golfs • Le Musée d'Art Modernei de renomment internationale. Q00 cerares maisures: Ming Pirasso, Modifilian, fingue 3 • "Forum des Sciences - Centre François

Mitterrand", sur 4 000 m², Centre régional de gromotion de la culture scientifique, technique et industrielle, avec un planétarium * Scène de théâtre nationale : "La Rose des Vents" • Centre commercial et galerie marchande, sur 51 000 m² • 1 000 associations au service de la disyement.

Demande d'informations

Service Développement Economique - Tél. : (33) 03 20 43 50 60 - Fax : (33) 03 20 05 18 23 par Minitel 3614 ICIVA, ou par Internet : www.mairie-villeneuvedascq.fr



Pour joindre Géraid CAUDRON, Maire, Député Européen E.mail : gcaudron@nordnet.fr



GUIDE DE L'ÉTUDIANT 1999/2000 Lille et Nord / Pas-de-Calais





Édité par l'AGEL-UNEF

Association Générale des Étudiants de Lille-Union Nationale des Étudiants de France Cité scientifique-Bât. M1 Villeneuve-d'Ascq Tél 03 20 41 64 05 ou 03 20 43 66 50 Fax 03 20 41 66 63

Université Charles de Gaulle - Lille 3

Kino-Ciné

Université Lille 3

Le cinéma de tous les cinémas...

des grands classiques, des films en version originale, des invités, des débats, des courts métrages...

Salle de cinéma classée art et essai

tarifs: normal 30F - réduit 25F - étudiants Lille3 20F

adhérents 20F - groupes 15F

Action Culture

service culturel de Lille 3

Ateliers de pratique artistique (théâtre, danse)
Savoirs en Question (débats thématiques)
Festival du Spectacle Vivant (15ème année)
Cultures -Premières (concerts d'étudiants)
Brasseurs d'Idées (rencontres)
Galerie d'expositions
Orchestre et Choeur

tel: 03 20 41 60 25

fax: 03 20 47 39 43

Venez également inscrire votre «blason» (ensemble de vos compétences), sur Cortexbourse d'emplois culturels sur Internet.



ÉDITO

SOMMAIRE

L'UNEF DANS LES FACS	
L'AGEL-UNEF au quotidien4	
L'UNEF Lille III	
L'AES UNEF	
ETUDIER	
Politique universitaire8	
Étudier sous la réforme Bayrou 10	
Les SCD 13	
Élections et conseils étudiants	
L'IUFM	
L'Université vue par le SnesUp-Fsu18	
VIVRE	
Pour une université de justice sociale 19	
Le pionnicat21	
Le CROUS22	
Les aides sociales 24	
Élections au CROUS	
Santé-mutualisme27	
Être étudiant étranger	
La culture	
LUTTER	
Antirascisme-Antifascisme 32	
Sans-papiers, solidarité internationale 34	
Le mouvement des chômeurs36	
L'AMI37	
RENSEIGNEMENTS	
Glossaire39	
Adresses utiles40	
Carnet d'adresses culturel41	
Pouranoi so cundianos à tutture	

Guide de l'étudiant de l'AGEL-UNEF édition 1999/2000

Directeur de publication : Thomas Stezycki

Merci aux camarades redacteurs (ou correcteurs) - Allal, Christian, Emilie, Estelle, Gilles, Jean-Jacques, Luc, Manue, Atathilde, Michel, Myriam, Nathalie, Saada, Sabine, Sebastien, Thierry, Thomas, Walliam, Xavier et à tous ceux qui ont participe (notamment Action Culture et USTL Culture pour leurs articles) à tette nouvelle edition. Merci a Myriam pour la voiture ! Merci aussi à tous nos partenaires et aux annonceurs qui ont fait confiance à l'AGEL-UNEF.

Maquette: Régine Dumont 03-28-43-07-42

Imprimerie : Université de Lille I - Tirage : 10 000 exemplaires.

Ce nouveau **Guide de l'Etudiant** édité par l'**AGEL-UNEF** est mis à la disposition de chaque étudiant de la région Nord Pas-de-Calais.

Son objectif premier est de présenter nos activités dans les campagnes que notre syndicat étudiant mène quotidiennement (refus d'inscriptions, problèmes d'examen ou de bourses, conditions d'études, logement, santé...). Nous avons également voulu y avancer nos réflexions sur la politique universitaire et sur les conséquences qu'elle entraîne sur nos études.

De même, pour ne pas se limiter à un cadre purement corporatiste, nous abordons ici d'autres problèmes de la société (racisme, exclusion, sans-papiers, culture...). Le but de notre syndicat n'est pas de cautionner un quelconque gouvernement.

Nous défendons tous les étudiants et les aidons à résoudre les difficultés qu'ils seront amenés à rencontrer lors de leurs études.

Au delà, nous nous impliquons pour un vrai service public (à l'Université bien sûr, mais aussi dans les autres secteurs : écoles et lycées, hópitaux, transports...) et nous militons au côté de tous ceux qui font progresser la solidarité et la justice sociale.

Dans les pages qui suivent et pour chaque thème, nous avançons plusieurs propositions, non pas pour "réformer" mais pour "construire" l'Université que nous voulons : une Université qui serait ouverte à toutes et tous, dont la fonction sociale serait de délivrer et produire des savoirs, de devenir un lieu d'expression, de culture et de démocratie et non pas de servir de pompe à intelligence pour le patronat.

Enfin, ce guide est également prévu comme matière à débattre : n'hésite pas à en parler autour de toi ou à nous rencontrer pour en discuter.

Bonne lecture...

Le president de l'AGEL-UNEF



L'UNEF DANS LES FACS

L'AGEL-UNEF AU QUOTIDIEN

Dans ses statuts, le premier but de notre syndicat est la défense des biens matériels et moraux des étudiants. L'activité de l'AGEL-UNEF est organisée en fonction de cela et tourne donc principalement autour du travail d'information (à recueillir, à diffuser), du rassemblement étudiant, de la lutte, sans négliger l'activité culturelle.

INFORMER, RASSEMBLER

Pour nous défendre, il est indispensable d'avoir connaissance de la politique universitaire et des projets locaux ou nationaux. Une partie de cette information est fournie par la presse, mais elle est presque toujours insuffisante. Pour être inieux renseignés, au niveau local sur les differentes universités de la region et au niveau de la vie sociale de l'étudiant, nous nous appuyons sur notre présence dans la plupart des UFR et dans les différents conseils (CA, CEVU, CPP, CROUS..).

Nous béneficions de notre structure nationale pour être informés sur les universités hors Nord-Pas-de-Calais et de nos élus des **conseils nationaux** (CNOUS, CNESER .) pour nous prévenir des différentes attaques ou avancées en rapport avec la politique nationale universitaire.

De plus, les liens que nous avons avec d'autres organisations, FSU (SnesUp, SNES, SNUipp...), CGT, MRAP..., nous permettent de complèter nos connaissances sur des sujets tels que : la situation des enseignants-chercheurs, celles des enseignements du secondaire et du primaire (notamment au niveau du recrutement), du personnel AITOS, des étudiants étrangèrs...

Ces informations recueillies, il reste à les diffuser à tous les étudiants. Nous le faisons par des trocts, affiches, journaux locaux (Solidanté Étudiante et UNEF inform') et nationaux (Nouveau Campus, VDA), par des guides comme celui que vous avez entre les mains et par des réunions ouvertes ou des assemblées générales

LUTTER

A l'AGEL-UNEF, nous nous battons pour la reconnaissance et l'application des droits des étudiants, et pour cela nous utilisons toutes les formes de lutte possibles : motions dans les conseils centraux, tracts, pétitions. Quand ces solutions sont épuisées, nous avons recours à des actions plus radicales (grèves, manifestations ou encore des occupations de locaux), le plus souvent en lien avec d'autres organisations

Ainsi, pendant toute l'année, nous nous employons à la défense des étudiants sur des problèmes de bourses, logements, cartes de séjour... en leur fournissant les informations concernant les demarches, en les aidant face à l'administration des universités, du CROUS ou de la préfecture. Nos élus nous sont très utilés pour ce travail quotidien.

A toutes les rentrees, nous mettons en place un SOS-inscription. Celui-di consiste à défendre les étodiants qui se voient refuser leur inscription à l'université ou dans la filière de leur choix. Ainsi chaque année, l'AGEL-UNEF parvient à faire inscrire plus d'une centaine d'étudiants, principalement sur Lille 1 et Lille 3 Pour débloquer la situation, nous avons éte amenés dans un passé récent à occuper les bâtiments administratifs des universites concernées.

Le problème le plus au cœur de notre activité reste le désengagement financier de l'État. Tous les étudiants font les frais de cette demission du service public: en devant survre des cours débout, faute de places suffisantes en amphi, ou plus gravement, en voyant sa filière menacée de disparaître puisqu'elle est jugée "peu rentable" sur le plan de l'investissement financier. L'automne 98 à ainsi été le cadre d'importantes mobilisations étudiantes contre les projets de réforme qui visent a ouvrir l'Université publique à la privatisation et à la concurrence internationale. Lille n'a pas été en marge de ce mouvement avec l'aide militante et logistique (tirage de tracts, banderoles...) de l'AGEL-UNEF mais aussi par le travail d'information que nous avons exerce sur le terrain (diffusion et analyse des projets Attali/Allégre et du plan U3M, assemblées générales). Ce genre de mobilisation revient avec toute forme d'attaques contre l'Université publique (projet Devaquet, reformes Jospin, Lang, plan U2000, CIP.) et toujours sur Lille avec l'intervention massive des militants de l'AGEL-UNEE Mous œuvrons en effet au rassemblement le plus large des étudiants pour contrer les menaces qui pésent sur le caractère public de notre formation, sur la laicité ou encore les mesures visant à instaurer une discrimination à l'intérieur de la communaute universitaire (contre les étudiants étrangers notamment). Cela s'accompagne toujours des moyens que nous mettons en œuvre pour solidariser les autres étudiants. Cela permet d'obtenir certaines avancees, mais celles-ci sont souvent insuffisantes. C'est pourquoi nous cherchons constamment à élargir nos luttes pour en faire l'affaire du plus grand nombre, pour défendre nos droits mais également pour en gagner de nouveaux.

Ainsi l'AGEL-UNEF, refusant le corporatisme étudiant, participe egalement à l'unité de lutte à l'intérieur

L'UNEF DANS LES FACS

du mouvement social. Nous travaillons avec le SNES sur les problèmes de recrutement aux concours d'enseignement, ainsi que sur les problèmes inhérents aux surveillants. Tres attachés à un service public fort et de qualité, nous participons aux manifestations de fonctionnaires. Par solidanté avec tous les exclus de cette société, nous prenons part aux manifestations telles que les marches pour l'emploi (comme celle de Cologne en mai 1999) et contre les exclusions avec AC !, la CGT, la CFDT, la FSU, le Comité des sans-papiers... Nous avons également aidé à des réquisitions de logements organisées par le DAL (Droit Au Logement).

L'AGEL-UNEF est également très active dans la lutte contre l'extrême-droite et contre le racisme. Nous soutenons les comites des sans-papiers de Lille depuis Juin 96. Contre le fascisme, nous avons organisé en 97 avec de nombreuses associations plusieurs bus pour manifester à Strasbourg contre la tenue du congres du FN. A l'Université, nous dénonçons systématiquement les interventions des groupuscules fascistes "Renouveau Etudiant", GUD et FNJ.

ACTIVITÉS CULTURELLES

A une époque où la culture et la liberte d'expression sont attaquées, dans les mairies aux mains du FN (baisse des subventions, affaire du Sous-mairin à Vitrolles ...), par certains réactionnaires (festival de Châteauvallon, censures en tous genres) ou au niveau national (reniisé en cause du statut des intermittents du spectacle), nous nous dévons de défendre la culture et donc de nous y investir.

Ainsi, nous organisons, en déhors de la tenue de plusieurs concerts ou autres manifestations toute l'année, une semaine culturelle à Lille 1. A Lille 3, nous mettons en place des manifestations antiracistes avec expositions, courts-metrages et débats, dans le cadre de la semaine mondiale contre le racisme.

En definitive, l'AGEL-UNEF est un syndicat étudiant vivant, dont les membres s'investissent au maximum sur des terrains aussi varies que la culture et l'antiracisme, afin de défendre les droits de tous les étudiants et d'en gagner de nouveaux.

LA FERC-SUP CGT DE LILLE 3

La Ferc-sup CGT Lille 3, syndicat AITOS majoritaire représente dans toutes les instances de Lille 3 (conseils centraux et commissions), milité depuis toujours contre les tentatives de privatisation de l'université. Ses positions au Conseil d'administration sont claires sur la réforme Bayrou dont elle denonce depuis 1997 les conséquences néfastes pour les étudiants et les personnels chargés de sa mise en oeuvre. Le syndicat denonce également l'attitude irresponsable du Ministère qui a démontré à plusièurs reprises qu'il ne tient pas ses engagements (pourtant inscrits au contrat quadriennal). La ferc-sup CGT se positionne sans ambiguité POUR la reconnaissance des diplômes et des qualifications et POUR l'emploi des jeunes mais CONTRE les emplois-jeunes tels qu'ils nous sont proposés. Sur toutes ces questions (et sur bien d'autres encore) la Ferc-sup CGT invite les étudiants à se joindre aux débats auxquels elle participe dans le cadre des conseils et des AG. La finalité de son action étant l'interêt du service public, la Ferc-sup milité pour l'amélioration de la qualité de vie des étudiants qui est etroitement liée à celle des personnels.

Eors de son dernier congrès local la ferc-sup CGT de Lille 3 s'est fixee plusieurs objectifs :

Agir localement pour obtenir :

- le rétablissement du rôle des instances élues (CA, CTP, CHS...),
- des conditions d'études et de travail decentes en réclamant des moyens budgétaires et humains supplémentaires (des créations de postes de titulaires !).
- l'intégration des 105 personnels précaires de l'université et la reconnaissance du travail des AITOS en réclamant la mise en oeuvre d'une réelle politique de promotion.

Participer aux mobilisations nationales :

- pour la création d'emplois statutaires dans les services publics,
- contre les tentatives de remise en cause des statuts de la fonction publique,
- contre le projet de réforme des retraites du secteur public et du secteur privé...

Contacts : Local syndical/bureau 04-123 bâtiment A (derrière la cafétéria des personnels) Téléphone : 03.20.41.66.51 / Mail : cgt@univ-lille3.fr / Infos : Le Thermomètre (bulletin)





L'UNEF DANS LES FACS

L'UNEF LILLE III

Durant toute l'année, l'UNEF de Lille 3 peut être très utile. Syndicat regroupant des adhérents dans presque toutes les filières, toutes nos actions sont tournées vers les problèmes et les préoccupations des étudiants.

En effet, la direction de Lille III est une équipe plus soucieuse de reconnaissance ministérielle et d'avancement de carnère que du bon deroulement des études de ses usagers. L'UNEF est donc là pour t'aider à résoudre tes problemes d'inscription, de dérogation, d'examens, de bourses, etc., alors si tu rencontres des difficultés avec la fac, n'hésite pas à nous contacter.

De même, si tu as simplement besoin d'un renseignement en ce qui concerne les différents services de Lille 3 ou sur ce qui se passe dans les conseils qui regissent la fac, nos élus au Conseil d'Administration, au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire et aux conseils d'UFR sont prêts à té repondre.

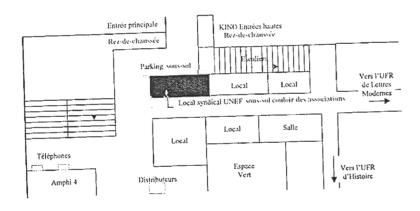
Enfin, si tu as envie de l'investir dans la vie universitaire syndicale, tu peux rejoindre l'UNEF et participer aux différentes actions que nous menons durant l'année par exemple le mouvement de protestation contre l'intrusion d'élèments fascistes à la fac, ou encore les rendez-vous annuels comme la campagne SOS-inscription de début d'année ou la journée mondiale contre le racisme du 21 mars

A Lille 3, nous nous battons localement pour :

- El le maintien de la session de sentembre souvent remise en cause dans les conseils de l'Université.
- 👼 : la réécriture de la charte des examens devenue caduque suite à la réforme Bayrou.
- 🔯 l'envoi des convocations nominatives pour chaque examen (supprimé avec l'application de la reforme
- 🙋 l'clargissement du télé-enseignement à toutes les filières et à tous les niveaux et la gratuite de ce service.
- le remboursement des frais illégaux et arrêt définitif de cette pratique.
- la remise aux normes de sécurite de l'ensemble des bâtiments.
- l'augmentation en titres et en nombre des ouvrages dans les bibliothèques
- le maintien des locaux dans le service public
- El l'embauche immédiate d'enseignants et de personnels AITOS titulaires
- non au flicage des étudiants étrangers par l'administration et le DEE (département des étudiants etrangers).
- la non-application du zero éliminatoire aux examens propose en CEVU fin mars 99.

Le champ d'activités syndicales peut donc être très large à Lille 3, aussi si tu n'as pas envie de rester inactif contactenous au local de l'UNEF

Salle 13 002 - 13004 (couloir des associations) ou au 03 20 41 64 05 (fax : 03 20 41 66 63)





L'UNEF DANS LES FACS

L'UNEF A LILLE I

L'AGEL-UNEF est bien évidemment présente sur l'USTL. Son représentant c'est l'AES: l'Association des Etudiants en Sciences.

L'AES s'oppose clairement au corporatisme, elle constitue certainement la seule véritable association à but syndical qui existe sur l'université. Face à l'individualisme, à l'esprit de compétition ou d'entreprise qui voudrait faire des etudiants de gentils moutons obéissants, rentables et productifs (se référer au rapport Attali, à la mise en place du plan UBM, que vous pouvez venir consulter). l'AES cherche à proposer un modèle associatif revendicatif basé sur l'entraide, la solidarité et l'esprit de groupe dans l'optique d'un enseignement de qualité, gratuit et ouvert à tous et d'une université de justice sociale.

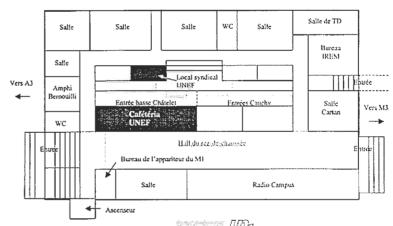
Vous nous trouverez aisément sur l'USTL; notre local est situé au bâtiment M1 salle 004; des permanences y sont régulièrement assurées par nos militants, qui seront la pour répondre à vos questions, vous renseigner sur les modalités de remboursement des frais d'inscription, sur les différentes filières à votre disposition, sur les services pédagogiques et administratifs, ou plus simplement, vous écouter. La cafétéria UNEF est elle aussi située au M1 dans le hall d'entrée : yous y trouverez toujours quelqu'un de réceptif en dégustant un bon café, une boisson, un sandwich ou autres dans une ambiance conviviale et détendue. Vous aurez aussi facilement accès a notre bibliothèque thématique située au bätiment B4

L'AES est aussi présente dans les instances décisionnelles de l'université. Nos élus, qui sont vos représentants, siègent dans la majeure partie des conseils d'UFR ainsi que dans tous les conseils centraux de l'université, tels que le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU), le Conseil Scientifique (CS) et le Conseil d'Administration (CA). Vos élus UNEF défendent vos droits, n'hésitez surtout pas à les contacter, ils s'avéreront être un intermédiaire efficace entre vous et l'administration de l'université. Vous pouvez aussi rencontrer nos élus au Conseil d'Administration du CROUS afin de régler vos problèmes d'aide sociale ou de logement en cité-U.

De plus, à chaque rentrée universitaire, l'AES met en place la campagne "SOS-inscriptions". Nos militants seront là pour vous aider face aux obstacles rencontrés lors de l'inscription à l'USTL (refus, dossier traité en retard, dérodation non accordée, validation d'acquis non respectée...). Ceci concerne notamment les étudiants étrangers souvent pris au piège du dossier de préinscription. Si vous avez un quelconque problème d'inscription, il ne faut surtout pas se laisser submerger par la lourdeur administrative : venez nous yoir, nous répondrons à vos questions, et nous vous indiquerons les recours possibles. Ensemble, nous constituerons un dossier d'appel qui sera activement défendu et proposé directement au responsable du service des inscriptions. Grâce à ces démarches (et surtout à une occupation des bâtiments de l'administration en décembre 98), des refoulés ont eu le droit à leur place en fac : ÉTUDIER EST UN DROIT, PAS UN PRIVILÈGE !

Si yous aussi yous youlez connaître vos droits et en gagner de nouveaux, n'hesitez pas a nous contacter.

AES-UNEF - Salle 004-Bătiment M1 - Cité Scientifique - 59 650 VILLENEUVE-D'ASCQ, - Tél : (local AES) 03.20.43.66.76 - Tél. : (Cafétéria UNEF) 03.20.43.66.50 - Fax 03.20.41.66.63



ÉTUDIER

POLITIQUE UNIVERSITAIRE

Depuis des années, tous les ministres de l'enseignement supérieur ont voulu apporter leur contribution à la grande tache qu'est la "réforme universitaire":

Devaquet en 1986, Jospin et Lang en 1992, Fillon et son CIP en 1993, Bayrou en 1996. Allègre continue aujourd'hui avec le plan U3M (université du 3º millenaire) Toutes ces reformes ont été orientées à partir d'un double

1/ Ceux-là mêmes qui fabriquent le chómage et la precanté prétendent que l'Université publique n'est pas adaptée au monde du travail et au marché de l'emploi. Si tant de jeunes diplômés connaissent actuellement le chomage, c'est parce que nos formations ne sont pas assez tournées vers les entreprises : c'est en tout cas la conclusion à peine dissimulée à faquelle sont paivenus les derniers gouvernements. De là vient la volonté de professionnaliser nos formations en fonction des intérêts des chefs d'entreprise, sous le prétexte de l'faire découvur le monde du travail aux étudiants" en oubliant que près de 50% des étudiants se salarient pour financer leurs études. La seule chose qui interesse le patronat dans cette professionalisation des études, c'est la possibilité d'utiliser une main d'œuvre serviable et corvéable à merci.

2/ Enfin l'université est un gouffre financier inacceptable. Le grand (pour ne pas dire le seul) enjeu qui a dicté les réformes successives, est de chercher le moyen pour que l'État se désengage de plus en plus du financement de l'Université (parallèlement aux autres secteurs publics : hópitaux, transports, Telecorn, EDF...). Depuis 1991, le traité de Maastricht et ses fameux critères de convergence ont joué un rôle important dans ce sens, relayés en 95 par le plan Juppé pour reduire les déficits publics.

Après Savary, Devaquet, Jospin, Bayrou... Allègre aussi veut sa réforme

L'année universitaire 1998/99 a vu l'application de la réforme Bayrou. Celle-ci était composée d'un volet pedagogique (déqualification des diplômes avec des UE de decauverte et de methodologie en 1º cycle, des principes de réorientation arbitraires, mise en place du tutorat pour pallier le manque d'enseignants) et d'un volet plus général concernant le financement (entérinement de la régionalisation, de l'ouverture des facs aux entreprises et de la professionalisation des études). Quelques mois auparavant, Attali rendait compte de ses travaux (il n'était pas seul, des personnalités "représentatives" de l'Université l'ont aidé : des patrons tels Kessler, Monod, Leclerc .. ou encore le très réactionnaire Charpak). Son rapport, intitulé "Pour un modèle européen d'enseignement supérieur", prone entre autres la concurrence

internationale des universités : c'est-à-dire, ni plus ni moins, la disparition des cadres nationaux des diplornes, la fin de feur validité permanente et le renforcement des inegalités entre les sites universitaires. Attali propose ainsi l'instauration de "pôles d'excellence" dont le financement serait calculé en fonction de la rentabilité des établissements par une "agence supérieure d'évaluation" composée en partie de patrons !

Devant l'inquiétude de la communauté universitaire, Allègre hurlait que "ce rapport n'engageait que son auteur" mais parvenait aux mêmes conclusions qu'Attali devant la CPU (Conférence des Presidents d'Université) du 20 octobre 98 - "Il est nécessaire de rendre l'Université compétitive et de l'adapter aux nécessités vitales de la compétition europeenne et mondiale". Ainsi nos facs "doivent devenir des lieux d'initiative économique où les acteurs de l'établissement jouerant le rôle qu'ont les décideurs, les cadres et les travailleurs dans l'industrie". C'est au nom de la rentabilité qu'Allègre s'apprête à sacrifier le service public de l'enseignement superieur, seul garant de l'égalité de tous les étudiants. C'est aussi au nom de la concurrence la plus feroce : des les premières déclarations d'Allègre sur son projet de réforme, on parle bien de "guerre de l'intelligence"...

En effet, si le plan "Université 2000" a accélére la casse du service public de l'enseignement supérieur (entreprises et régions étaient invitées à mettre la main à la poche en imposant des formations selon leurs besoins), que dire du plan U3M dont l'ambition est de compléter U2000 ? Ce plan U3M prévoit la construction ou la rénovation des établissements et des cités-U là où c'est intéressant sur le plan économique. Et pour cause : ce plan sera financé en grande partie par les collectivités locales (notamment les régions) et par les entreprises. En outre, le plan U3M s'inscrit dans la logique du rapport Attali puisqu'il prévoit un rapuniversités/entreprises/régions prochement autant sur les questions de financement que de pėdagogie.

LE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

Les entreprises...

L'enseignement et la formation sont devenus des enjeux économiques. Les entreprises joueront donc un rôle croissant dans le financement des universités. Or ce n'est pas la tradition des capitalistes que de s'immiscer



dans le financement d'un service public à titre gracieux... Cela signifie que dans les conseils de l'université, le rôle décisionnel des élus enseignants, étudiants ou AITOS va baisser au profit de la représentation des intérêts privés. Les universités ressembleront de plus en plus à des entreprises, financées à ce titre sur des critères de rentabilité. La production et la diffusion de savoirs non rentables n'auraient pas de place dans un tel système, en revanche les autres enseignements devront s'adapter aux besoins immédiats de l'économie (filières courtes et/ou ultra spécialisées notamment).

Les régions...

Le plan U2000 avait inauguré le mode de financement régional des universités, "le plan U3M sera négocié entre l'État et chaque région" (Routers, 15 sept. 98). Toutes les académies ont déjà mis sur pied des groupes de travail sur l'application de la réforme dont le rôle est de "dégager des voies de financement et de stratégie locale des établissements". La régionalisation sert de couverture à l'Etat pour se désengager de sa mission de service public. Avec se système, les disparités géographiques apparaîtront au grand jour avec l'adage "à région riche, fac riche, à région pauvre, fac pauvre". Ceci implique, au même titre que la participation des entreprises, une concurrence entre les universités : c'est la fin du cadre national des diplômes, qui garantissait pourtant l'égalité entre tous les étudiants.

Les étudiants...

Allègre et la CPU ont également fait preuve d'imagination en envisageant "une participation accrue des étudiants au financement de leur université" (CPU du 7 octobre 1998) L'alibi ? Il s'agit de la fameuse "harmonisation européenne". Allègre copre les principaux modèles europeens, comme l'Allemagne, l'Italie ou l'Angleterre où les frais d'inscription ont grimpé en flèche depuis quelques années (+300% à Milan). À l'inverse des patrons et des régions qui gagnent un pouvoir decisionnel (entre autres) en échange de leur participation financière, les étudiants ne péseront pas plus lourd dans l'élaboration des réformes universitaires.

Et l'État ? Parallèlement à ces modes de financement. il se désengage de plus en plus de son rôle de service public, sous couvert de contraintes budgétaires.

UNE PRIVATISATION QUI N'OSE PAS DIRE SON NOM

La réforme Allègre de l'enseignement supérieur a pour but d'adapter directement l'université aux besoins de l'économie. La conséquence directe de ce choix serait la multiplication des diplômes professionalisants aux dépens des formations classiques. En outre, le ministère singe l'exemple americain : "Le système universitaire ne pourra se développer que dans une relation étroite avec les entreprises innovantes". En janvier 99, un projet de loi allait dans ce sens en autonsant "des entorses aux règles de base de la fonction publique : un chercheur du public pourra desormais devenir le dirigeant, l'associé ou l'administrateur d'une entreprise créée pour valoriser ses travaux". Les "incubateurs d'entreprises" proposés par Allègre en septembre dernier sont en train de prendre corps.

ALORS QUELLE PÉDAGOGIE ?

Tous les pays sans exception qui ont fait le choix de cette "harmonisation europeenne" et de la "mondialisation de l'enseignement" s'aligneront sur une nouvelle organisation des cursus inspirée du modèle 3/5 ou 8. A bac+3, il y aura plusieurs types de licence dont une licence professionnelle incluant des stages en entreprise. L'etudiant courageux et n'ayant pas peur d'une sélection impitoyable pourra se diriger vers un mastaire à bac+5 a vocation professionnelle (plus ou moins calqué sur l'actuel DESS) OU vers un doctorat à bac+8. Aucune passerelle n'existe en cours de cursus pour les étudiants préparant un mastaire ou un doctorat. De même, rien n'est prévu actuellement pour que les futurs titulaires d'une licence professionnelle puissent poursuivre leurs études hors du schéma de la formation continue. Le DEUG, la maitrise et le DEA seront officiellement maintenus mais ne seraient plus reconnus au niveau européen. Par ailleurs, Allègre envisage la fin de la validité permanente des diplômes : tous les 10 ou 15 ans, les anciens étudiants seraient obliges de repasser leur dernier niveau d'études, via la formation continue, afin de rester "compétitifs". A terme, le seul souci de professionalisation fera office de projet educatif : l'Université passera de l'enseignement d'un savoir à celui d'un savoir-faire.

La réforme Allègre n'est pas qu'une reforme de plus de l'Enseignement supérieur français venant d'un ministre désireux de laisser son nom. Elle s'en distingue par son ambition et l'ampleur de ses attaques. C'est l'application d'un projet libéral bien plus vaste, européen et même mondial de démantèlement du service public de l'éducation. Quand on parle d'harmonisation europeenne, il faut comprendre soumission européenne aux contraintes de la mondialisation et à sa logique de ren-

L'AGEL-UNEF entend bien continuer la mobilisation étudiante contre ces projets (qui risquent d'être appliqués des la rentrée 99).



ÉTUDIER

SOUS LA RÉFORME BAYROU

Voici déjà un an, la réforme Bayrou est rentrée en application. Dans cet article, vous trouverez les grandes orientations de cette réforme, c'est à dire la réorganisation de la vie universitaire et de son calendrier, ainsi que ses conséquences (majoritairement néfastes) sur nos formations et sur le statut étudiant en général.

La semestrialisation

Carrété général du 9 avril 97 a enterine l'application de cette semestrialisation.

Pour la 1ere année de DEUG, la 1º semestre est commun a plusieurs DEUG s'inscrivant dans des "champs disciplinaires larges et cohérents" (71). S'ensuit le redécoupage des modules en UE, que nous connaissons depuis la rentrée 98, qui permet à l'étudiant de s'inscrire en UE1 dans la formation qu'il désire (par ex. philo), en UE 2 dans une autre formation (histoire, psycho, ...) et enfin en UE3 pour faire de la "méthodologie universitaire", ou stage de "retrouve le livre de la gentille tutrice dans la BU", "sais-tu ce qu'est une côte?", enfin bref tout un programme permettant de s'enrichir l'esprit et de consolider notre culture génerale.

Partant du principe que la réforme se fera à budget constant, et donc sans création de postes d'enseignants ni augmentation des heures de cours, ce semestre initial aboutit forcément à une despecialisation, donc une dévalorisation, du DEUG puisque l'horaire d'enseignements fondamentaux diminue. On est là en présence d'un "Bac bis"!

A la fin du 1º semestre, l'étudiant sera évalue et aura plusieurs choix :

 continuer dans les mêmes enseignements fondamentaux (si l'on garde le même exemple : sciences humaines et sociales men-

tion histoire).

- changer de dominante disciplinaire (Ex. 1 socio ou psycho) en continuant le mérne DEUG
- se réorienter en changeant completement de DEUG (Ex.lettres et langues dominantes anglais) ou de type de formation dans le même champ disciplinaire (Ex. .IUT carrières sociales). Si l'étudiant veut changer d'orientation, il devra passer devant une "commission d'orientation" qui examinera les acquis du

pe de Bayrou) d'une carte nationale des passerelles s'évanouit.

Ainsi, les étudiants n'auront plus le droit de s'orienter dans la fac et la filière de leur choix et beaucoup d'entre eux seront poussés vers la porte de

Pour le second semestre de la 1^{et} année de DEUG, Bayrou nous avait bidouillé un système de rattrapage et de changement de coefficients pour les étudiants qui se sont reorientés. En effet, "des enseignements de soutien peuvent être organisés pour les étudiants qui rencontrent des difficultés après leur réorientation". Bien sur, ces "enseignements de soutien" ne sont qu'une possibilité et, étant donné la quasi impossibilité de les mettre en place dans la pratique, les étudiants reorien-

Les examens

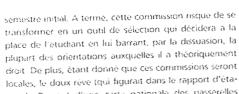
POUR PAS FINIR

COMPLETO, DUCQU)

La semestrialisation a également pour but de reorgani-

exam en janvier, 1 en juin et (pour l'instant 1) une session de rattrapage en septembre. Le contrôle continu doit donc disparaître, mais dans la pratique pour arriver à une seule note.

sent tout au long de l'année, et



sortie de l'Université.

tès risquent de ne pas rattraper leur retard.

DE L'ARGENT POUR LES ÉTUDIANTS

FOUR GUY

FAIRE?

ser le calendrier des examens : l'année se divise en 1

tout le monde se rend compte que des ersatz de partiels sont organisés dans les TD, les exposés sont toujours (heureusement !) notés, et l'on ne comprend pas bien comment les profs bidouillent leurs coeffs L'on se rend donc bien comp-

te que ce nouveau calendrier désavantage les étudiants :

• Le contrôle continu est pré-

ETUDIER



l'on a vu à la veille des vacances de Noël se multiplier les interros en cours. De plus, le système de notation est inconnu de la plupart des étudiants, et n'est même pastoujours égalitaire, que penser de cette prof d'histoire a-Elle III qui note ses etudiants qui sur un exposé d'une heure, qui sur la lecture d'une intro ou d'une conclusion, qui sur l'exposé d'un plan prépare en 10 minutes?

- Le mois de janvier, qui était généralement celui des : partiels des modules principaux, devient une sessionentière : plus de travail puisqu'il faut reviser toutes les matières. De plus, que vaut une note de contrôle terminal de DEUG portant sur 3 mois de cours ? Les élus UNEF, taxés de paranos en conseils lorsqu'ils évoquaient la dévalorisation de nos diplômes, voient malheureusement leurs craintes confirmées.
- Une autre consequence de cette réforme sur Lifle III.

l'organisation des examens n'est plus obligatoirement gérée par la scolarité, qui ne prend à sa charge que 3 examens maximum par an et par formation. S'ensuit un bordel monstre au riveau de la gestion des salles, mais surtout, les UFR, charges desormais de cette organisation, refusent d'envoyer des convocs aux etudiants. Etudiants malades, éloignes ou salaries, dommage pour vous si yous n'avez pu connaître vos dates d'exams, la facinous à assure en CA que vous pouviez aller voir ailleurs et repasser septembre 1

· Enfin, il revient a tous de rester vigilants quant à la session de rattrapage de septembre. En effet, la réforme Bayrou prévoit que "2 sessions d'examen seront organisées par an li sous reserve de dispositions pédagogiques particu-

lières, l'intervalle entre ces 2 sessions est au moins de 2 mois". Selon ce texte, et puisque la session de janvier est dorenavant une session terminale, rien n'oblige les facs à conserver cette session. Pour l'instant les UFR et les conseils centraux la gardent, mais depuis le temps qu'ils veulent lui faire la peau, restons vigilants !

Etre étudiant salarié :

de la nouveauté sur Lille 3

Avant la reforme Bayrou, les étudiants salariés de Lille 3 etaient plus ou moins "privilégiés" par rapport aux autres facs, comme Lille Loù n'existent que des cours du soir. Le statut étudiant salarié était accessible à tous ceux qui pouvaient justifier d'un emploi à mi-temps (20 H/ semaine minimum) ou aux "assimilés salariés" (père ou mere de famille, étudiant en double cursus, reprise de

INFOS PRATIQUES:

- Inscriptions à Lille III : pour les néobacheliers, se rapprocher de ton lycée pour les procédures de préinscription (vers mars/avril). Pour les étudiants dejà inscrits : la réinscription peut se faire en septembre,
- Inscriptions dans les TD : elle se fait pendant la pré-rentrée ou en UFR
- Inscriptions aux examens : voir en UFR début decembre.
- 🔳 Inscriptions au CTEU : Avant tout, voir ton guide des études de ton UFR pour vérifier que ta formation est dans le télé-enseignement. L'inscription se fait au sécrétariat du CTEU (bât. B) du 1º au 31 octobre avec la carte d'étudiant. Tu peux également le faire par correspondance : retirer la fiche d'inscription au secrétariat et la retourner avec une copie de la carte d'étudiant et une attestation de salarié ou assimilé. Pour les géographes, l'inscription est particulière : se renseigner au CTEU.
- 🌉 Inscriptions à Lille I : pour les néobacheliers, même chose que pour Lille III
- Autres inscriptions : se renseigner auprès des militants de l'UNEF



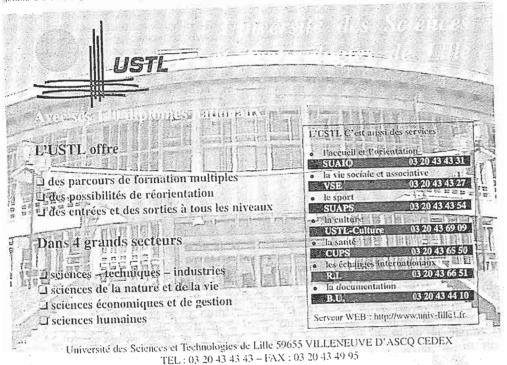
SOUS LA RÉFORME BAYROU (fin)

tormation ou résidant en-dehors de l'acudemie. Ce statut donnait droit à plusieurs facilités accès au Téléenseignement (service de cours par correspondance), amériagement du calendrier des Cours et des examens. En effet, les TD n'étaient pas obliquitoires, l'étudiant faisait lu-même son emploi du temps, et il avait le choix entre 2 formules d'examens con combiné de controle continu et de contrôle terminal, ou le contrôle terminal

Dorenavant, avec la réforme Bayrou, il ne suffit plus d'être salarié pour obtens cet aménagement des cours et des exams, il faut egalement être riche : le statut salarié ne s'acquiert que par l'inscription au Téléenseignement, ce qui coûte 260 F par UE et 1400 F pour l'année entière, et dans lequel tous les cours d'une même formation, de mêmes toutes les formations, ne sont pas accessibles.

Meme a le tele-enseignement est un service non neglegeable dant nous pouvons stre partiellement contents of n'existe pas partout), il n'est donc pas accessible à tous. Si vous étes étudiant salainé et que vous ne pouvez vous offair le tele-ensaignement ou que votre formation n'y apparaît pas au complet (ou pas du tout), vous ne pouvez que tenter de vous arranger avec vos profs de TD peur votre emploi du temps, et avec les étudiants de votre groupe pour les cours en amphi. Pour les exams, démerdez-voirs également—en conseil d'UFR d'histoire, un prof à déclare que de teutes façons les étudiants salairés ne representent que 7% de la population estudiantines en fait 1 étudiant sur 2 se salaire dés la 2° année de DBUG) et que "quand le bateau coule, il y en a foir ement qui restent à l'eau"—! (si un jour vous entendez parler d'un elu UNEF ayant tué sauvagement un prof en conseil, vous comprendrez pourquoi...)

En tous cas, bon courage pour vous car le concept d'une université accessible à tous tend à disparaître totalement au sein de Lillo 3. N'hesiter, tout de même pas à vous rensagner rapires des inflitants de l'UNEE...



ÉTUDIER

LES SERVICES COMMUNS DE DOCUMENTATION

LA B.U. DE LILLE III

Elle occupe le bâtiment situé en face du restaurant universitaire sur le forum de Lille 3.

Réserve commune aux trois universités lilloises, elle est riche de 400 000 livres, 20 000 thèses, 4 000 journaux et revues consultables dans la salle des périodiques, située au rez-de-chaussée, et de vingt-six micro-ordinateurs qui permettent de consulter les catalogues de la B.U. et des B.U.ER ou des trente-quatre CD-ROMS en réseau. On y trouve également une salle de Culture Générale fournie en B.D. et documentaires en tous genres.

On peut travailler à la B.U. et consulter les ouvrages mis a la disposition de tous, mais il n'est possible de les emprunter qu'après l'inscription, laquelle consiste en l'apposition par le service d'inscription (situé au 1º etage) d'une bande magnétique sur la carte d'étudiant de Lille 3.

Toute l'année, le service d'aide à la recherche qui se trouve au 1" étage peut vous aider, vous conseiller et vous orienter dans vos recherches

Jusque fin 98, la B.U. était ouverte du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 19 heures et le samedi de 9 heures à 12 heures, mais depuis début janvier 99 les "rumeurs" qui couraient sur la question de la laisser ouverte jusque 20 heures en semaine, entretenues par la non-tenue de la réunion mensuelle du personnel employé de la B.U. au mois d'octobre, sont devenues réelles. En novembre, les employés ont été mis devant le fait accompli, et se voient obligés de travailler jusqu'à une heure où les locaux sont pour ainsi dire vides, et où il s'agit surtout d'y faire la police, alors que, malgré les promesses, il n'y a plus de vigiles sur Lille 3.

Les protestations du personnel administratif ont abouti à l'embauche d'un C.E.S. pour la fin d'après-midi, tandis que les magasiniers, désignés d'office par ordre alphabétique, sont obligés de rester jusque 20 heures.

Ce système dit "pilote" prévoit même, à la rentrée prochaine, l'ouverture de la 8.U. jusque 21 heures en sernaine et le samedi après-midi, et une fois de plus on peut supposer que les plus directement concernés, les employés, n'auront pas leur mot à dire...

Au niveau des U.F.R. A LILLE III

Par contre, la menace de fermeture des bibliothèques d'UFR, lieux de proximité et spécialisés, semble sans

fondement puisqu'elles viennent d'être entièrement rénovées

Ces bibliothèques sont situées dans les locaux des U.E.R. d'Anglais. Allemand, Langues romanes, Info-Com, Histoire (bibliothèque Michelet), Philosophie, L.E.A., Lettres Modernes (bibliothèque Albert-Marie Schmidt) et Langues antiques.

Les conditions d'accès, d'ouverture, d'inscription, dépendent selon chacune ; il importe d'aller se renseigner en début d'année, car certaines fixent une date de clôture des inscriptions.

Bibliothèque Universitaire de Lille III Domaine universitaire du "Pont de Bois" BP 149 - 59 643 Villeneuve-d'Ascq CEDEX 03.20.41.70.00 Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 20h

LA 8.U. DE LILLE I

Le samedi de 9h à 12h

Située au centre du campus universitaire (métro Cité Scientifique), elle dispose de collections en sciences humaines et sociales, en sciences de la matière et de la vie, ainsi qu'en techniques industrielles, agricoles et alimentaires.

Un bibliothécaire est à votre disposition pour vous aider dans vos recherches, vous renseigner sur les différentes sources de documentation de la bibliothèque et de l'Université.

Au niveau des U.F.R. à LILLE I

Le réseau du service commun de documentation de Lille I regroupe une quinzaine de bibliotheques d'U.F.R. Le service central de la B.U. de Lille I dispose d'une plaquette détaillant l'ensemble de celles-ci (adresses et téléphone). Elle est remise sur simple demande à chaque étudiant le désirant.

Bibliothèque universitaire de l'USTL Cité Scientifique BP 155 - 59 653 V.d'Ascq CEDEX

03.20.43.44.10

Catalogue : http : // www. univ-lille1.fr /bustl Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 19h Le samedi de 9h à 12h



ÉTUDIER

ÉLECTIONS ET CONSEILS ÉTUDIANTS

Tous les deux ans, les étudiants sont appelés à participer aux élections qui se déroulent dans les différents conseils structurant les universités. A quoi et à qui servent ces élections, et plus particulièrement ces conseils? Pourquoi est-il utile et important d'y voter, et plus précisément d'y voter "UNEF"? Durant ces élections, les étudiants votent la composition (estudiantine) de plusieurs conseils, qu'ils appartiennent aux structures larges de la fac ou qu'ils concernent un seul UFR

LES CONSEILS CENTRAUX:

• Le Conseil d'Administration (CA)

Il regle les questions budgétaires de l'université (vote du budget, droit de régard sur les comptes :), fixe la repartition des émplois alloues par le ministère et travaille directement avec le président de l'université. En ce qui concerne les étudiants, il s'occupe des questions d'orientation, des modalites d'enseignement et du contrôle des connaissances.

En fait le CA, qui compte parmi ses membres 14 étudiants a tille 3 et 12 à tille 1, et qui est une structure décisionnelle importante, est mallieureusement trop souvent complètement plote par le président de l'université, qui considère géneralement qu'il détient les pleins pouvoirs (c'est le cas notamment à tille 3)

•Le Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU)

Il comprend 16 étudiants à tille II, à bille III - 12. Ce conseil à pour mission initiale d'être garent des libertés politiques et syndicales étudiantes, d'examiner les soutiens aux services médicaux, sociaux ou scolaires et les projets de nouvelles filières. Il propose au CA les orientations des formations initiales et prépare des mesures de nature à permettre, par exemple, des activités culturelles, sportives ou associatives, ou à améliorer les conditions de travail. Le CEVU n'est cependant pas un havre de paix où seraient garanties libertes d'information et d'expression (culturelle, sociale, politique...), où les syndicats peurraient trouver un appui solide... Un exemple significant : c'est le CEVU de Lille III qui a introduit, avec bonheur, le plan U3Ivi ainsi que les termes jouissifs de "créativite", "intelligence économique", etc... (cf. article sur U3M en page 8)

• Le Conseil Scientifique (CS)

Ce dernier, composé de 31 membres dont des étudiants de 3' cycle (4 à Lille I et 3 à Lille III), propose au CA les prientations politiques de recherche et de documentation, ainsi que la répartition des créchts de recherche. Ce conseil, uniquement accessible aux étudiants de 3' cycle, ne peut être elu que par des étudiants ayant atteint ce niveau de formation.

LES CONSEILS D'UFR:

Il en existe un dans chaque UFR mais la représentation des étudiants varie selon l'UFR, qui lui-même fonctionne selon ses modalités propres. Les principes generaux sont cependant les mêmes pour tous. En effet, le conseil d'UFR élit son directeur, discute et vote le budget (de l'UFR) et contrôle la gestion de ses services. Il détermine

les modalités d'enseignement i listé des modules ou UV, modalités d'examen, mise au point des programmes (avec le CEVU), reglement intérieur de l'UFR. De plus, il peut exister une assemblée génerale des étudiants de l'UFR, qui peut être convoquée par les élus ou par 20% des étudiants de cet UFR. Elle a un rôle consultatif et peut déposer des projets au conseil d'UFR, et directeur doit aider à la réalisation de la réunion de cette assemblée.

LES COMMISSIONS PÉDAGOGIQUES PARITAIRES (CPP):

Pour l'instant uniquement existantes à l'université de tille I, elles sont composées de profs et d'étudiants à proportions agales. L'election de leurs membres se fait chaque année par département ou par filière. Leurs objectifs sont de règler les problèmes dans les différentes disciplines, de discuter des modslites d'examen, du contenu des cours, mais egalement d'être plus proches des étudiants. Les élections de ces commissions doivent être organisées par les étudiants euxmèmes sous risques, dans le cas contraire, d'avoir des "elus étudiants" cooptes par certains enseignants.

VOTER: Où, Quand, Comment?

Cette année, c'est à dire en novembre 99, c'est à l'université de Lille III qu'auront lieu ces élections (ayant lieu tous les 2 ans, elles sont en alternance avec celles de Lille I), et tout étudiant inscrit à la fac peut y participer.

Les élections aux conseils centraux (CA, CEVU, et CS) et aux conseils d'UFR sont regroupées sur trois jours, mais les modalités de vote ne sont pas les mêmes dans toutes les facs—à Lille III vous votez où vous le voulez dans un des bureaux de vote installes dans toute la fac, tandis qu'à Lille II vous dévêz voter à l'intérieur de votre UFR. Dans les 2 cas, c'est la corte d'étudiant qui fait office de carte d'électeur et elle est donc indispensable (se munir parfois aussi de sa carte d'identité).

Pourquoi ?

Mème si êlire des étudiants plus ou moins inconnus dans des conseils dont on ne comprend pas toujours le fonctionnement peut paraître a certains sans intérêt, ces élections sont extrémement importantes pour chacune des composantes de l'université, étudiants compris.

Par exemple, pour les conseils d'UFR, il est important que des représentants étudiants aient leur mot à dire puisque ce sont ces conseils qui déterminent l'organisation pratique de leurs études. Voter pour que des étudiants siegent dans votre conseil d'UFR, c'est avoir la possibilité, par le biais de

ETUDIER

vos élus, de faire entendre votre avis, vos problemes et vos solutions auprès des responsables d'UFR, et particulièrement aupres des enseignants. De même, dans les conseils centraux, la présence d'elus étudiants est nécessaire pour pouvoir participer aux grandes décisions prises, ou tout du moins pour pouvoir les contester lorsqu'elles sont nefastes aux étudiants, et bien sûr pour pouvoir expliquer a tous les étudiants ce qui se passe réellement dans ces conseils, chose que ni la fac ni les profs ne font.

POURQUOI VOTER UNEF ?

L'UNEF, contrairement aux corpos ou autres associations plus soucieuses de leur image que des étudiants, a de réelles revendications étudiantes à faire valoir à tous les niveaux. Élire un représentant UNEF dans un conseil, c'est savoir que ces revendications seront défendues. Surtout, l'AGEL-UNEF défend TOUS les etudiants, sans distinction de fillères, de cycles, de nationalite..., en dehors de tout corporatisme

Les exigences que nous défendons s'articulent autour de 4 axes : la justice sociale, des qualités de formation, le réengagement financier de l'Etat dans l'enseignement supérieur, l'égalité entre étudiants français et étudiants étrangers. Outre ces revendications fortes mais globales, notre action concrète dans les conseils est également importante il s'agit par exemple à Lille III de se battre contre l'application du plan U3M, contre les baisses de budget ou encore pour l'en-

voi de convocations aux exams pour tous les étudiants. Nos élus nous permettent aussi d'avoir accès à certaines informations et de les communiquer aux étudiants (par voie d'affichage ou d'assemblée générale). Ainsi, pour être plus forts facé à une administration qui se préoccupe souvent peu des étudiants (pourtant premiers usagers de la fac...), il faut voter pour des élus qui vous defendent et fassent reellement entendre la voix des étudiants auprès des "responsables" universitaires.

Mous avons déjà des élus, mais une plus forte proportion de voix UNEF dans les conseils permettrait à nos élus d'avoir plus de poids et ainsi d'être écoutés, voire suivis, dans la défense des étudiants et du service public.

LES ELUS AGEL-UNEF AUX CONSEILS CENTRAUX

	LILLE 1	LILLE III •
A	2 sur 12	2 sur 14
EVO:	3 sur 16	2 sur 14
c	3 cur 4	

LES ELUS AGEL-UNEF EN CONSEILS D'UFR

	LILLL I	LILLE III -
Histoire		1 sur 12
Philosophie -		6 sur 8
Lettres modernes		2 sur 4 en 2°7 cycle
Psychologie		1 sur 4
Angellier		1 suc 10
Mathematiques	6 sur 8	
Physique	3 sur 4	
Biologia	1 / 2	

Géographie 1 sur 7
Sociologie 6 sur 12

* Contrattes powered than per on teach its 15 types des Werbans

à Life di en navembre / decembre (4).



F.S.U.

FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE

8 rue des Archives (Halle au sucre) - LILLE 03 20 51 28 78 - Fax : 03 20 51 30 61

Antenne de Villeneuve d'Ascq : 38 Boulevard Van Gogh - 03 20 61 08 22

UNATOS (Union Nationale des Agents, Techniciens, Ouvriers, Services) - SNAC (Syndicat National des Affaires Culturelles) - SNASUB (Syndicat National de l'Administration Scolaire et Universitaire et des Bibliothèques) - SNCS (Syndicat National des Chercheurs Scientifiques) - SNEP (Syndicat National de l'Education Physique - SNES (Syndicat National des Enseignements du Second degré) - SNESUP (Syndicat National de l'Enseignement Superieur) - SNETAA (Syndicat National de l'Enseignement Technique de l'Action Autonome) - SNETAP (Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public) - SNICS (Syndicat National des Infirmières, Consoillères de Sante) - SNPES/PJJ (Syndicat National du Personnel de l'Education Surveillée / Protection Judiciaire de la Jeunesse) - SNPIEN (Syndicat National du Personnel d'Inspection de l'Education Nationale) - SNPIEN (Syndicat National du Personnel d'Inspection de l'Education Nationale) - SNPIEN (Syndicat National des Professeurs des IUFM) - SNUASEN (Syndicat National des Assistantes Sociales de l'Education Nationale) - SNUIPP (Syndicat National des Instituteurs, Professeurs d'École et PEGC)



INCIVILITES.

C'EST QUOI L'IUFM ?

Tu veux être prof dans le primaire ou le second degré, dans l'enseignement général ou dans l'enseignement professionnel ?



Tu devras décrocher une place aux différents concours de l'Education Nationale : CAPE nour les professeurs des écoles (les ex-instituteurs), CAPES pour les profs d'enseignement genéral du secondaire, CAPET pour l'enseignement technique,

CAPEPS pour l'éducation physique, CAPEP2 pour les profs de lycée professionnel. Tu pourras toujours passer ces concours en candidat libre...mais... conseil d'ami, vu que les places sont chères (en particulier à cause du Ministère qui refuse de créer le nombre de postes nécessaires) mieux vaut s'y preparer convenablement ! Il te faudra alors frapper à la porte de l'IUFM (l'Institut Universitaire de Formation des Maitres).

ENTRER A L'IUFM

Pour entrer à l'IUFM, il faut être titulaire d'une licence Mais attention :c'est des le mois de mars que doit être rempli le dossier de préinscription. Le retrait des dossiers s'effectue dans les differents centres IUFM de l'academie (Arras, Douar, Gravelines, Lille, Outreau, Valenciennes), dans les universités de rattachement de l'IUFM Nord/Pasde-Calais (Lille 1, 2, 3, Valenciennes, Artois, Littoral) ou â la direction de l'IUFM Nord/Pas-de-Calais, Service Admission-Inscriptions, 2bis rue Parmentier, 59650 Villeneuve d'Ascq. On ne peut s'inscrire à l'IUEM qu'au titre d'une seule préparation

Pour être inscrit, il faut que le dossier soit accepté par une commission d'admission. Les critères de cette sélection sont ceux du mérité (mentions aux examens) et de l'expérience "professionnelle" (avoir le BAFA est bien vu...). Certaines filieres sont dites par ailleurs en Capacité d'Accueil Régulée et d'autres en Capacité d'Accueil Limitée - c'est le cas pour le CAPE et CAPLP2.

Si ce numerus clausus est réel, l'essentiel des candidatures sont tout de même acceptés, le véritable barrage ne se faisant pas à l'entrée en première année d'IUFM. mais à la fin de la première année, quand on passe le concours ! C'est d'ailleurs pourquoi le Ministère de l'Education Nationale travaille sur un projet de réforme de l'IUFM, qui viserait entre autres à instaurer un concours d'entrée pour l'admission en premiere année d'IUFM (sans supprimer pour autant bien entendu le concours proprement dit en fin de première année).

Voilà encore une bien belle trouvaille de Claude Allegre ! [Nota Bene : Peut-être (esperons 1) que quand vous lirez ces lignes l'insupportable Allègre aura fini par démissionner, pousse a la sortie par les manifestations enseignantes - mais l'histoire de ces dernières années nous à malheureusement appris que les ministres passent et les réformes demeurent (cf. l'article sur les réformes universitaires dans ce Guide)].

ON Y FAIT QUOI A L'IUFM ?

La premiere année est la préparation au concours. Pour le CAPE ou le CAPLP2, les cours sont dispensés dans les locaux de l'IUFM. Mais pour le CAPES, l'essentiel de la préparation - qui concerne le contenu disciplinaire - se fait à l'Université, par les enseignants-chercheurs qui y sont attachés, seuls quelques cours sont assurés par INDEM : il s'agit de la préparation à une epreuve orale qui compte pour un tiers dans l'admission. Dans certaines filieres, il est difficile de réussir cette epreuve sans avoir suivi la préparation spécifique, mais c'est loin d'être vrai partout. De fait, le faible rôle joué par l'IUFM dans la preparation au CAPES (et on pourrait en dire autant pour le CAPET) conduit à ce qu'environ 55 a 60% des candidats inscrits au CAPES ne sont pas inscrits a l'IUFM. Ce sentiment d'inutilité de l'IUFM pour préparer le professorat du second degré est redouble quand les candidats constatent que l'IUFM les envoie passer deux semaines (réparties sur l'année) en stage de "sensibilisation" dans un établissement : c'est perçu par les étudiants comme autant de temps en moins pour préparer les concours.

Il convient tout de même de donner les pourcentages suivants, calcules à partir des chiffres de réussite au CAPES en 1997 (la tendance n'a pas changé depuis) : le taux de réussite au concours pour les élèves inscrits à PIUFM etait de 17,2% contre 9,3% aux étudiants inscrits à l'Université (en maîtrise parfois ou assez souvent en préparation à l'agregation puisque ce concours ne se prepare pas du tout à l'IUFM) et contre 3,6% aux candidats libres (parmi lesquels on trouve ceux dont le redoublement comme étudiant IUFM de 1º année n'a pas été accepté). Par ailleurs, il faut savoir que seule l'inscription en première année d'IUFM permet d'avoir l'assurance - après avoir réussi le concours - d'effectuer sa deuxième année dans le même IUFM : sinon, on peut être envoyé dans une autre academie !

DES CONCOURS TROP SELECTIFS

Après la réussité au concours - que l'on ait effectué ou pas une première année d'IUFM - on entre donc en



Le SNUipp (Syndicat National Unitaire des Instituteors. Professeurs des écoles et PEGC) est membre de la FSU (Fédération Syndicate Unitaire).

Le SNUpp est nanonalement le pretaier syndicatdans les écoles (26mg dans la région). Aux élections de TJUFM Nord/Passite-Calais en 1998, le SNUipp à obtenu 429 des voix parmilles. stantages P.F.

Depair Proc. le SNUmp et wednati de la Teleration Syndicide Partane out poin la FM comme premiere teleration Je la Tonchen Publishe

Instity, profy d'evole out maportanement expressé lemvalanti de reutar ce un sundicabout revendments, mohilisateur car annaire, amhiticus pour l'Ecide Publique, six diver et ser malities , un waste dismi soluture qui réinte à l'exclasson, and inputices, and

inegalates on with alisme que sait établir des bens ayes be monorment social commic en decembre 1993 En 4 any le SNOqqu avx. 4x.

FSU, a convert de neodre anchantrees de l'integration de tour ain indispensables transferontions die service public d'éducation Nous he les minimus à terme qu'ensemble. an confe a conf. Nous Years invitorix 3 - changer de posat de vac - 🔊

sach syndicalisme.

Chaque année, le secteur IUFM/début de carrière du SNUipp édite un mémo-agenda IUFM (gratuit). N'hésitez-pas à nous le réclamer !

Pour contacter le

SNUipp Nord:

28 rue des Archives

Responsables | IUFM :

Francis TURBELIN et

Halle aux Sucres

59800 LILLE

161 : 03 20 53 29 so

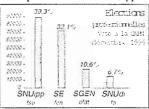
fax 33 25 31 32 01

email ma596 magg ti

Saudrine TIRMONT

MOS ACADYS

La représentativité du SNUipp



MERCI

du memo 98/99 reprise avec l'aimable autorisation de Philippe Gloaguen et des éditions Hachette

deuxième année d'IUFM - un est alors devenu professeurstagrare, on est paye et inormalement, on est titularisé en fin d'année ! Toutefois, on l'aura compris au vu des pourcentages présentés ci-dessus "passer" en deuxiéme année d'IUFM n'est pas évident. Les concours sont devenus très selectifs - dans de nombreuses disciplines, le taux de succes est compris entre 4 et 10%.

La raison principale n'est pas qu'il y a trop de candidats, mais que l'en a connu ces dernières années une haisse considerable des postes mis au concours : de 1992 à 1998 la basse à éteen moyenne de 31% pour l'ensemble des concours. Pour le second degre, le nombre de postes à baissé sur cette période de 14795 à 9 515 ! Et la baisse à encore éte de 6% en moyenne aux concours 1999 1

Pourtant les besoins existent. Depuis 1992, le nombre d'élèves la augmente et l'Education Nationale manque de profs : les dasses sont surchargees, trop d'élèves sont en échec, des profs doivent faire des heures supplémentaires et les remplacements ne sont pas toujours assurés. Par contre des piécaires sont embauches en masse - vacataires pour 120 heures, "emplois jounes" payes au StyliC. On voit quel est le sens d'une telle politique menée depuis des années par la dioite et la social-

democratie plurielle tout faire pour ne pas permettre une hausse des recrutements de jeunes diplômés, ces "fonctionnaires à statut protègé et qui coûtent trop cher"

NOS REVENDICATIONS :

- Haussa immédiate de 50% des places aux concours (soit environ 4500 postes pour le second degré ; à terme le SNES à calcule qu'il faudrait au moins 30 CSG enseignants supplementages en Francel ;
- Rétablissement des allocations d'études pour tous les étudiants de 1ère année 108M (elles ont été suppomées à la rentrée 1997) ; lles boursiers de l'ensembement supéneur peuvent obtenir, sur chteres sociaux, une bourse pour preparer la CAPES, la CAPET ou la CAPEPS) ;
- Les eauts des contours flowent être organises par le Rectorat dans l'arrondissement ou se trouve le lieu de préparation du concours. [Depais deux ans, une partie des candidats au CAPES d'Histoire-geo est par exemple envoyee a Maubeuge, alors que pour une très grande part. Is ent prépare le cours à L'heMoleneuve d'Astrij I Bien entendu, il n'est pas question que leur frais so entirembourses.]

Et pour conclure : Attention de ne pas oublier de s'inscrire au concours en lui-même (ca arrive chaque année). Les inscriptions se font par Minitel de la mi-septembre aux premiers jours de novembre (3614 LILLACADE 1DPE).



ÉTUDIER L'UNIVERSITÉ VUE PAR LE SnesUp - F.s.u.

Le nombre d'étudiants a littéralement explosé depuis une quinzaine d'années. Pour autant pouvons-nous être satisfaits d'une telle massification ? S'agit-il d'une réelle égalité de chance d'accès de tous aux études supérieures ?

Les chiffres montrent qu'en ce domaine, la démocratisation reste à faire : un taux d'accès pour tous, indépendamment de l'origine sociale, identique à celui des enfants de cadres superieurs, se traduirait par plus de 4 millions d'étudiants tactuellement 2,2 millions d'étudiants). Dans la Region du Nord - Pas de Calais, le déficit de scolarisation dans l'enseignement supeneur est de l'ordre de 9 % (avec sur-représentation des formations courtes Bac+2, tres fort déficit en 2 l'et 30 cycle, réduction sensible des effectifs dans les CPGE et dans les ecoles). Ne parlons pas des taux de réussite seion l'origine sociale, le décalage est encore plus marqué.

Par ses actions et ses prises de positions, le SNESup-FSU défend

- une offre de formation large et diversifiée
- des filieres qualifiantes et diplómantes
- des filieres à finalités vances.
- l'accès au plus haut niveau.
- des possibilités de sorties aux diverses étapes.
- des passerelles permettant des réorientations et des poursuites d'études.
- la valonsation des acquis professionnels
- la formation continue.
- · la reconnaissance nationale des diplomes et une gnile d'équivalence
- · la Recherche, et en réponse aux difficultés majeures auxquelles elle se trouve confrontée notamment en terme de moyens, d'organisation structurelle et d'éthique.
- la creation d'une instance nationale d'evaluation et de prospective, ventable "parlement de la Science".
- te lien enseignement superieur-recherche.
- des écoles doctorales cohérentes
- une reelle mise en cerivre de la Charte des doctorants.
- · la necessité de definir les modalites de valorisation de la recherche respectant le droit et donnant

des garanties au Service public.

- un developpement de la recherche aussi bien technologique que fondamentale dans l'ensemble des domaines (Sciences, Lettres, Sciences Humaines et Sociales, Didactique, .).
- « la recherche dans le cadre de cooperations scientifiques internationales.
- l'accompagnement social, une des conditions d'accès aux poursuites d'études, la seule modification des structures et des contenus des formations ne pouvant résoudre les difficultés rencontrées par les étudiants. En conséquence et afin de donner un réel accès à une offre de formation large et non limitée à l'offre de proximité, nous réclamons:
 - l'attribution de bourses en nombre suffisant et d'un montant adapte aux charges des étudiants, l'accès a un service de restauration de qualité et aux tanis adaptės.
 - l'acces a des logements aux torifs modérés et permettant la mobilité (lors de stages),
 - l'acces simplifie aux différents services nécessaires à la vie (travail, loisirs, culture, ...) d'un étudiant.

Pour en savoir (Contactez le se	cretanat academique du SNI	Sup-FSU en retournant o C. LAMOUROUX, LOGIES DE LILLE, Bát. SNE	e bulletin a 5, 59 655 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex
NOM PRÉNOM			
DITAUTIS L' L' L'	DN ACTUELLE : Etudiant Moniteur Allocataire	☐ Vacata ☐ ATER ☐ Autre	ire



POUR UNE UNIVERSITE DE JUSTICE SOCIALE

On ne peut pas parler d'Université "démocratique" quand les étudiants ne disposent pas tous des mêmes moyens pour étudier. La justice sociale n'a pas accompagné la massification de la population étudiante, que l'on observe depuis plusieurs années. De plus, les CROUS ne tiennent plus compte de leur mission de service public ! La privatisation s'accélère au sein des oeuvres sociales, notamment pour le logement et la restauration. Comme la privatisation suppose la loi du profit et de la concurrence, ce processus ne peut qu'accentuer les inégalités entre les étudiants.

UN SYSTEME INEGALITAIRE ET INSUFFISANT

L'Observatoire de la Vie Etudiante chiffrait il y a quelques temps à environ 3 500F par mois le montant nécessaire à chaque étudiant pour vivre et étudier décemment. Cependant, pour l'année 98/99, le montant mensuel maximum des bourses - auxquelles trop peu d'étudiants ont accès - était de moins de 2 300F. Les premiers versements ont par ailleurs été effectués avec plusieurs mois de retard.

Pour pallier à cette insuffisance de l'aide sociale. les étudiants n'ont souvent que deux choix : les petits boulots ou les prêts bancaires. C'est ainsi que près de la moitie d'entre nous se salarie. Le temps que nous passons à financer nos études ainsi n'est donc pas consacré à notre véritable formation. De plus, les horaires de cours et de boulot se chevauchent généralement. Les seuls moyens pour les étudiants salaries de ne pas prendre trop de retard à l'Université restent alors le télé-enseignement (qui n'existe pas partout, dans toutes les formations et dont le prix est inabordable pour beaucoup d'entre nous) ou les cours du soir qui ne sont pas une solution satisfaisante.

PRIVATISATION ET INJUSTICE SOCIALE

L'autre solution adoptée par quelques étudiants (notamment dans les filières dont les horaires ne permettent pas une activité salariée) est constituée par les préts bancaires. Même si certains paraissent avantageux, un prêt reste un prêt et il est inacceptable que les établissements bancaires réalisent ainsi des profits alors que nous demandons simplement de pouvoir vivre et etudier dans de bonnes conditions. De plus, quitter l'université et tenter de rentrer dans la vie active endetté est un handicap certain.

En ce qui concerne la vie quotidienne, les transports constituent un coût considérable pour les étudiants (à partir de 140F par mois à Lille pour Transpole)

En matière de logement, le CROUS doit proposer plus de chambres et rénover les cités-U sans que le coût en soit assumé par les étudiants. Quant a la restauration, il est anormal que l'étudiant paie de plus en plus cher le repas au Resto-U alors que dans le même temps, la part de l'État dans le financement du ticket de R.U. ne cesse de diminuer. En même temps, nous denonçons la concurrence qui s'instaure entre les CROUS et le secteur privé dans les oeuvres sociales. L'exemple le plus frappant concerne le logement universitaire. L'étudiant qui ne dispose de presque aucune ressource est contraint de loger dans des 9 m² le plus souvent insalubres tandis que les entreprises privées s'engraissent sur le dos des étudiants désirant "autre chose" ou ne pouvant pas se procurer une chambre en cité-U.

Si l'on veut voir un jour naître une université de justice sociale, le réengagement financier massif de l'État dans l'enseignement supérieur est donc indispensable.

Cette justice sociale a l'Université passe aussi par la gratuité des droits d'inscription et le retour à la prise en charge totale de la cotisation de sécurité sociale étudiante par l'État. Pour le moment, seuls les étudiants boursiers ou ceux qui connaissent de graves difficultés financières peuvent bénéficier de l'exonération des frais d'inscription, soit automatiquement (pour les boursiers), soit en en faisant la demande auprès de la scolarité après avis de l'assistante sociale de l'Université

La justice sociale et l'égalité des chances passent enfin par l'arrêt définitif des subventions publiques destinées aux facs privées, véritables instruments de la sélection et de la segrégation financiere, ainsi que par le retour des bâtiments de ces établissements au service public d'enseignement supérieur.

LE PLAN SOCIAL ÉTUDIANT

Lors de l'été 1998, C. Allègre annonçait les mesures du Plan Social Etudiant, Celui-ci etait



VIVRE

POUR UNE UNIVERSITE DE JUSTICE SOCIALE (fin)

alors présente comme un plan de rattrapage en matière d'aide sociale pour les étudiants.

Le thème de l'aide sociale a en effet eté longtemps occulté par les derniers gouvernements. Si ce sujet était évoqué, c'était dans le mauvais sens du terme : privatisation des oeuvres sociales, prêts bancaires appèles à se substituer au versement des bourses...

Toutes ces attaques contre nos acquis sociaux nous ont conduits a adopter une stratégie défensive (ex. : occupation des RU contre la hausse des loyers en résidence), et ceci aux dépens de nos revendications et de nos propositions. La mise en place dès cette rentrée ou la prochaine du PSE est l'occasion pour l'UNEF de s'emparer du débat sur l'aide sociale. Si nous sommes conscients que ce plan, en elargissant notamment les critères d'attribution des bourses, peut rendre service aux étudiants les plus démunis, il nous paraît très loin de nos besoins, de nos revendications et des réalités sociales du monde étudiant.

Le taux des bourses est réévaluée de 3% et de 5% pour le 5° échelon. Cette augmentation n'est que purement symbolique puisqu'elle ne permet toujours pas aux titulaires de la bourse de vivre décemment quand celle-ci constitue le seul revenu dont l'étudiant dispose.

Le plafond d'attribution est revu à la hausse pour permettre à 10 000 étudiants supplementaires de toucher la bourse. L'objectif annoncé est de parvenir à 30% de boursiers en 4 ans...

Quand on sait qu'aujourd'hui encore plus de 40% d'entre nous se salarient pour pouvoir étudier, cette mesure est pour le moins peu ambitieuse. Le PSE prevoit la création d'une bourse échelon zéro dont les titulaires auront le même statut que les boursiers : exonération des frais d'inscription et d'une partie de la sécurité sociale.

Cette bourse serait réservée à ceux qui dépassent de peu le plafond. Ils benéficieraient en outre de certains avantages matériels (reduction ou gratuite pour certains transports en commun par exemple).

Enfin, Allègre promet de delivrer 12 000 AIE supplementaires. Cette aide est souvent vitale pour les etudiants en echec mais ses critères d'attribution sont extrémement confus, et les commissions chargées de la repartir le font présque toujours de manière arbitraire. Un syndicat comme le nôtre qui milite pour le maintien de la bourse integrale en cas de redoublement ne peut se satisfaire d'une telle disposition. De plus, la création d'une bourse par cycle d'études ne semble pas aller dans ce sens.

Le PSE aborde la question de la vie universitaire d'une manière extrêmement minimaliste. La rénovation de 150 000 logements est prévue. Vu l'état de délabrement de la grande majorité des logements etudiants, nous ne pouvons que nous satisfaire de cet engagement. Cependant rien n'est dit, ou alors peu clairement, sur le financement de ces rénovations. A l'heure où les entreprises privées participent de plus en plus à la gestion des cités-U, rien dans le contenu du PSE ne semble contrecarrer cette privatisation latente de nos résidences. De même, la construction de 12 000 nouvelles chambres (dont 8 000 pour la seule région parisienne jusque là écartée de ce genre de projet) reste insuffisante. Une fois encore, rien n'est dit sur le financement de ces nouvelles constructions.

tionner ce "ravalement de façade". L'UNEF se doit d'abord d'avancer des propositions alternatives pour amener l'ensemble des étudiants à lutter contre le démantèlement de l'aide sociale. C'est notre devoir de prévenir et de refuser toute forme de privatisation des oeuvres sociales. Cependant des besoins importants existent : encore de nombreux sites universitaires sont prives de Cités-U ou de RU, Il ne s'agit pas pour combler cette absence (ce que le PSE ne prévoit pas toujours de faire) de faire appel à des entreprises privées (restauration via les cafétérias ou les sand-wicheries, logement) mais de placer l'État devant sa mission de service public pour assurer des conditions d'études décentes.

Ce n'est pas le rôle de notre organisation de cau-

LE PIONNICAT : LES ETUDIANTS SURVEILLANTS

De nombreux étudiants sont contraints de se salarier pour poursuivre des études. Il est clair que le pionnicat est le salariat le mieux adapté pour les étudiants afin de financer correctement leurs études.

Cependant le statut d'etudiant-surveillant à subr de nombreuses attaques depuis 15 ans et les dernières décisions du gouvernement et du Ministre de l'Education nationale le montrent, introduction de milliers d'emplois-jeunes (après les CES, les appelés du contingent) dans les établissements, le projet de reforme du statut et des missions des étudiants-surveillants (afin de remplacer les professeurs absents) qui conduirait à instaurer une nouvelle categone d'enseignants-remplaçants particulierement précaire.

La mobilisation des étudiants-surveillants en novembre et décembre 1998 a montré leur refus de cette politique

L'UNEF, avec le SNES, exigent l'augmentation massive et immédiate du nombre d'étudiants-surveillants par le passage à 70 000 postes budgétaires et l'établissement d'un nouveau statut prenant mieux en compte la double qualité d'étudiant et de salaire

Revendications SNES/UNEF:

- © création de 70 000 postes à temps complet.
- baisse du maxima de service de 4 heures avec maintien intégral du salaire.
- un decompte d'au moins 5 heures au lieu de 3 de service de nuit pour les internats.
- O un encadrement plus important dans les établissements classés ZEP, REP ou sensibles.
- © tine expineration de service de 5 jours par session pour les examens universitaires (ou 15 jours pour l'année) et de 5 jours pour chaque concours de l'Education nationale
- la prise en compte d'une demi-heure minimum de repas comprise dans le temps de travail avant ou après la demi-pension.
- l'accès aux concours internes de l'Education nationale et de la fonction publique en général.
- © que du temps et des locaux soient mis à disposition dans les établissements pour effectuer le travail universitaire.
- le rattrapage et la progression du pouvoir d'achat.
- les mémes conditions de remuneration, pour les étudiants-surveillants exerçants dans les établissements classes ZEP, REP ou sensibles, que les autres personnels.
 La mise en place d'une indémnité de déplacement entre le lieu d'exercice et le lieu d'étude.
 - O MI/SE Lagent rich titalane dell'etat ereplace par
 - a le reconstat, restate sur diescer-
 - 6 Maitre d'internat | 34 h noblèmedanos, sur-
 - a Versian in det arternes de la fin des sours les petitions de estare.
 - Surveillant d'externat 28 il nebauradaires,
 - service offective pendant by news or feeting.
 - Service mixte 3 in effectiones de toet et de par
 - Conditions de retrutement l'innante de dos-

O per sur Mindel en austi-

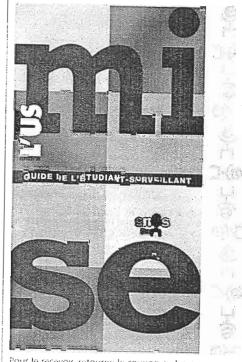


LE SNES en chiffres :

85 000 adhèrents en 1998/99 30 sections départementales 6 500 sections d'établissements

Pour en savoir plus :

Les **MEMOS SNES** (IUFM, MI-SE) : des outils précieux pour tous les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement.



Pour le recevoir, retourne le coupon ci-dessous accompagné d'une enveloppe timbrée à ton adresse au SNES 284, rue Solférino - 59800 LILLE.

Nom de naissance		 	٠.	٠.											 		 .,		 		
Nom marital	٠.								,	.,	.,						 		 		
Adresse				٠,	٠.	. ,	٠,			,			 		 	٠.	٠.	٠,	 	.,	
Discipline .	٠.											 	 	-	 ٠.						

Contacts/Renseignements SNES MI-SE:

Pascal BRICOUT - 03.02.06,77.44.

Wernamence MISE ingretedret jeudrapretanich i samedi materi



LE CROUS : BOURSES, LOGEMENT, RESTAURATION

Le public au service de l'étudiant ou logique clientéliste de ce nouvel entrepreneur ?

Le CROUS est le Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (et non plus sociales comme c'était le cas par le passe). Il a pour objet de veiller à l'amelioration des conditions de travail et de vie de l'ensemble des etudiants. Au Conseil d'Administration (CA) du CROUS, tu retrouves tes 7 elus étudiants (élus en mars 1998 et ceci pour 2 ans) dont 2 representants de l'AGEL-UNEF, auxquels s'adjoignent le recteur (président du CA), des representants administratifs de l'État, des personnels du CROUS et des universités

L'AIDE SOCIALE

L'une des principales activités du CROUS est l'aide sociale. Le CROUS de Lille a geré, en 1997/1998, 36 564 bourses sur critéres sociaux (32 217 au 27/11/98). Il s'avère aujourd'hui nécessaire d'en augmenter le nombre, car pour la campagne 1997/1998, le CROUS a reçu 72 500 demandes. Ainsi le montant maximal d'une bourse, correspondant au 51 échelon était de 19 692F en 1998, soit 2 100 f mensuels sur 9 mois. L'observatoire de la vie étudiante à pourtant défini le budget mensuel necessoire à un étudiant à environ 3 500 F par mois. Mais à ceci, le CROUS répond que cette aide n'est qu'un complément apporté à l'obligation alimentaire (que les parents sont censés verser à leurs enfants jusque 25 ans). Nous tenons à rappeler que le versement du premier terme de cette bourse s'effectue en une seule fois entre octobre et janvier (selon que tu sois inscrit à l'université en juillet ou apres la session de septembre). Ensuite, en remplacement de la bourse, vient l'AIE en cas de redoublement ou de réorientation. Attention : l'AIE n'est versée qu'une seule fois au cours du cursus et tuine peux y pretendre que si tuies boursier de l'enseignement superieur. Mais ici aux critéres sociaux s'ajoutent les criteres pédagogiques, car il te faut ayon obtenu une moyenne minimale (7.5/20 l'année précédente) : note seuil à laquelle s'adjoint un système de bonus et malus détermine en fonction des difficultes de la filière et de l'évaluation du mente de l'étudiant, ceci au profit de filières telles que, medecine, pharmacie ou des orientations vers des ecoles privees. En 1997/98, 2 994 AIE ont été attribuées sur 6 129 demandes.

D'autres aides sont attribuées sur critères pédagogiques, comme les 672 allocations de recherche de l'année précédente (sur 1 942 demandes), et, sur critères sociaux, en cas de refus d'AIE, le FSU (Fonds de Solidarité Universitaire), d'un montant maximum de 3 500 F sur l'année, gère par les assistantes sociales du CROUS

Par conséquent, l'UNEF revendique en matière d'aide sociale:

- El la prise en compte de la situation réelle de l'étudiant et non pas uniquement en fonction des revenus des parents.
- I'augmentation du nombre de boursiers.
- 🖾 le doublement du montant des bourses.
- 13 la création de l'année joker pour le maintien de la bourse au premier redoublement.
- la mensualisation des bourses dés septembre.
- Pinstitution d'un échelon zèro à l'AIE pour que ces étudiants puissent bénéficier de la gratuité des transports en TER entre leur domicile et leur lieu d'études.
- 🖾 la révision des critères d'attribution de



l'AIE, c'est-à-dire la suppression du système bonus-malus.

El l'ouverture des droits sociaux aux étrangers.

LE LOGEMENT UNIVERSITAIRE

Le deuxième domaine important du CROUS est celui de l'hébergement : en chambres traditionnelles, studettes (chambres rénovées) conventionnées, ou en studios. Les loyers de tous ces logements ne cessent d'augmenter chaque année, sans que la moindre rénovation ne soit effectuée. Ainsi pour l'année 98/99, le loyer en chambre traditionnelle s'élève à 693 F.

Les résidents peuvent prétendre à une aide de la caisse d'allocation familiale : ALS de 270 F environ (ou à l'APL pour les chambres conventionnées et les studios).

La majorité des cités-U date de la fin des années 60 et n'ont connu aucune rénovation. Cependant, durant l'été 96, 99 bâtiments ont été réhabilités et ceci par une entreprise semi-privée qui en est devenue la propriétaire pour 17 ans, au prix d'une augmentation de loyer de 300 f. Il s'agit des studettes dont le loyer est de 948 f par mois et ceci toujours pour 9m²

En résidence, tu peux toujours t'adresser aux membres du comité de résidence ils sont tes représentants aux conseils d'admission en résidence (qui se tiennent chaque année en juin) et viennent en aide aux résidents confrontés à des problèmes de paiement des loyers ou de comportement au sein de la résidence.

Nos revendications ici sont assez proches de celles du personnel ouvrier de la résidence, lui-même confronté à une politique de privatisation du CROUS :

- In a fin de l'augmentation annuelle des loyers.
- m la baisse de ces loyers.
- ☐ l'accélération du programme de réhabilitation et de mise aux normes des systèmes électriques.
- El la rénovation des cités-U, sans augmentation de loyer, l'augmentation du personnel ouvrier dans les cités-U, la réfection des sanitaires.
- 🖾 l'accroissement des moyens matériels à

disposition des ouvriers pour la réalisation des travaux.

El l'augmentation du nombre de chambres en cités-U, et donc la construction de nouvelles résidences.

🕮 la désinsectisation totale des locaux des cités-U.

LA RESTAURATION

En outre, le CROUS gère une grande part de la restauration des étudiants. C'est ici qu'il trouve le plus grand panel avec les RU (restaurants universitaires). Pour 14,70 F. (tarif 98/99), ton repas se compose d'un plat principal et de trois periphériques. Mais, devant la diminution de la qualité de ces repas, on assiste à la multiplication des cafétérias seml-privées et privées, où les prix sont plus chers. Donc, l'UNEF revendique :

- ☑ la restauration de la parité Etat/étudiant.
- 🗈 l'arrêt de l'augmentation annuelle du prix du ticket de RU et sa diminution.
- Ia restructuration de l'ensemble des RU, le maintien des personnels actuels et leur augmentation.

LA CULTURE

Enfin, le CROUS s'occupe de la culture étudiante. Ainsi, il participe au financement de certaines activités au travers de la commission Culture-Action et du budget culturel attribué annuellement en résidences universitaires par le financement de l'animation des clubs -8 000F/an/cité-U. Mais, la commission tend plus à financer des actions corporatistes (comme les zinzins) plutôt que de privilégier des activités culturelles.

Devant la logique actuelle de privatisation et de libéralisme, le CROUS, dont l'objectif premier au lendemain de la guerre était l'aide sociale aux étudiants, tend à s'ouvrir aux patrons au détriment des intérêts des étudiants.



LES AIDES SOCIALES

LE CROUS

- Les bourses

Pour pouvoir prétendre à une bourse, il faut être de nationalité française ou titulaire de la carte OFPRA, avoir moins de 26 ans, etre détenteur du baccalauréat et inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur habilité à accueillir des boursiers.

L'inscription se fait par Minitel du 15 janvier au 30 avril de l'année précédente, mais il existe des dossiers dispomibles dans les résidences pour ceux qui sont déjà résidents.

Le montant de la bourse dépend des revenus des parents ou du conjoint en cas de mariage et si celui-ci à un salaire supérieur au SMIC. La bourse s'echelonne de 7.308F à 19.602F (montants 98)

- L'aide individuelle exceptionnelle (AIE)

La bourse est supprimée en cas de redoublement ou de reorientation, mais il est possible d'obtenir l'AIE dont le montant est celui de la bourse anciennement attribuée moins 2 échelons. Pour l'obtenir, il faut avoir des notes proches de la moyenne ou pouvoir prouver une incapacite à passer les examens (problèmes médicaux, familiaux...). Cet état de fait doit être reconnu par le CUPS, allez le voir pendant la session et non à la rentrée

La demande d'AIE se fait avant le 15 octobre, donc souvent avant les résultats d'examen, au service de la scolarité de votre établissement. Il est préférable de faire une demande dans les temps sans savoir si on devra recourir à cette aide plutôt que de ne nen demander pour s'apercevoir ensuite que plus nen ne peut être entrepris

Il est a noter que l'obtention de la bourse ou de l'AlE permet d'être exonéré de la cotisation à la sécurité sociale et de ne payer que de 80 à 150 F de frais d'inscription, mais que l'on ne peut percevoir l'AlE qu'une fois dans son cursus.

En cas de probleme, il est important de contacter l'UNEF tres rapidement afin que cela puisse être réglé au mieux

- Les assistantes sociales du CROUS

Elles tiennent des permanences sur les différents sites universitaires : facs, résidences...

Leurs competences touchent de nombreux domaines et les problèmes personnels qui peuvent leur être soumisresteront confidentiels.

Par exemple, elles peuvent vous exonérer des droits d'inscription en cas de problèmes financiers, être un relais efficace (parfois) avec le CROUS, trouver une place en résidence (s'il en reste)...

Cependant, il est a déplorer que les assistantes sociales

n'aident pas toujours les étudiants comme elles le pourraient, le CROUS diminuant sans cesse son budget d'aide aux étudiants.

LE CONSEIL GENERAL

D'Es étudiants dont le foyer principal se situe dans le département du Nord peuvent obtenir un prêt d'honneur de 9 000 F. Ce prêt est attribué en fonction des revenus des parents mais son barême élargi peut permettre a des candidats refuses pour la bourse d'avoir tout de même une aide.

Il est renouvelable deux fois, le remboursement se faisant sans intérêt dans les 5 ans qui suivent la date d'attribution.

Pour obtenir un dossier, allez au Conseil General des la rentree, l'attribution se faisant à partir du moinent où il a voté son budget. Cependant, avant d'engager cette procédure, pensez bien au remboursement 15 ans passent vite et 9 000 F est une lourde somme.

D'En ce qui concerne le Pas de Calais, il existe une bourse complémentaire de 1 300F. De plus, en cas de redoublement, il existe une Aide Departementale Exceptionnelle de 3 900F.

Il existe d'autres bourses, plus spécifiques (complément ERASMUS, études artistiques, étc...).

Se renseigner au conseil genéral de votre département.

LES MUNICIPALITES

Certaines mairies aident en effet leurs étudiants en leur attribuant des bourses dont le montant peut varier selon les communes et les années. Souvent, elles sont données à tous ceux qui en font la demande, même s'ils ne sont pas boursiers nationaux.

Attention: les demandes sont à faire rapidement pour éviter d'arriver trop tard. Renseignez-vous dès à present dans votre mairie.

LES UNIVERSITES

Des étudiants en difficulté financière peuvent demander à leur université une exoneration de leurs frais d'inscription, ce qui les amene à ne payer que 80 à 150F de frais (l'attention cela ne concerne pas la souscription à la secu). A Lille 3, il suffit de retirer au service des inscriptions une fiche d'exonération ou de remboursement des frais d'inscriptions. Pour appuyer cette demande ou si votre fac n'a pas prévu d'aide dans ce domaine, vous pouvez envoyer une lettre au président de votre université (cf. lettre-type). Dans tous les cas il est toujours bon de contacter l'UNEF pour vous appuyer.



Le FSU s'adresse aux non-boursiers et son montant est de 1 500 à 3 000 F par an

d'Amelioration de la Vie Etudiante).

Pour l'année 99 la démande était à faire avant le mois de janvier.

Deur les étudiants de 2^m, 3^r cycle ou en 2^m année d'IUT ou de BTS, il est possible d'obtenir un prét d'honneur d'un montant de 10 000 à 13 000 F remboursable sur 10 ans sans intérét. Dossier à retirer en septembre.

LES AIDES DIVERSES

Il existe des bourses ou des prêts adaptés à des situations ou à des cursus particuliers. En voici quelques exemples :

- O Les allocations à caractère universitaire : elles sont destinées aux étudiants en DEA, DESS ou qui préparent l'agrégation ou un concours du service public. Elles sont gérées par le CROUS et il faut déposer un dossier dans votre fac avant le 15 octobre.
- Des bourses existent également pour les étudiants voulant étudier à l'étranger.
- D' Pour les étudiants dans une situation très difficile le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes ou le Fonds d'Aide à l'Insertion des Jeunes peut être accordé à titre exceptionnel par les missions locales.

LES AUTRES AIDES

Voir l'entreprise des parents, caisses de retraite, fondations, ministères. Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas à passer dans les locaux de l'UNEF!

LES TRANSPORTS

La région, si elle ne donne pas de bourse, peut prendre partiellement ou totalement en charge les transports ferroviaires : la carte Campus permet de bénéficier d'une réduction (-50% pour les non-boursiers et -100% pour les boursiers) sur le trajet domicile familial - fac. Pour l'obtenir, se renseigner à la gare de votre domicile. Pour le métro, Transpole propose la carte Viva (reservée aux habitants de la CUDL) : coupon semaine à -25% pour les non-boursiers et -50% pour les boursiers (jusqu'a 25 ans). La demande est à faire aux guichets Transpole installes à la gare de Lille-Flandres pour les boursiers, par courrier pour les autres.

L'aide sociale existe donc, mais elle est réellement insuffisante. De plus, avec l'application de la réforme Bayrou, la sortie du rapport Attali et le début de l'application du plan U3M, se profilent de nouveaux problèmes. Par exemple, l'autonomie des

VIVRE

universités pronée par la réforme Bayrou supprimera à terme l'exonération des frais d'inscription puisque les universités ne relèveront plus du domaine public. De même, toutes les réformes subies par les étudiants tentent de supprimer le système des bourses pour le remplacer par des facilités de prêts bancaires, ce qui est avancé dans le projet Attali. Il y a 2 ans, les parents ayant des enfants à charge dans le supérieur avaient droit à une déduction fiscale de 1 200F. La réforme Bayrou a supprimé cela. De même, le plancher de l'ALS est passé de 21 710F à 22 500F, ce qui diminue le nombre d'allocataires de 3%...

Il faut donc être très vigilant face aux attaques des gouvernements successifs en matière d'aide sociale et l'UNEF, avec l'appui des étudiants, se tient prête à lutter contre elles, sans oublier de militer pour de nouveaux acquis.

Par exemple, face aux problèmes qui existent déjà, l'UNEF demande :

- Le doublement du nombre et du montant des bourses.
- Le droit de conserver sa bourse en cas de redoublement.
- La construction de résidences universitaires publiques.
- La renovation des Cités-U aux frais du CROUS et non des étudiants
- Une réelle justice sociale à la fac
- L'élimination des problèmes concernant le versoment des bourses, dont nous avons obtenu la mensualisation.

Modèle de lettre de demande d'exonération à adresser au Président de l'Université (joindre un RIB)

Monsieur le Président.

Inscritée) eq (année + cursus) dans votte université, ma situation financière personnaile ne me permet pas de faire des études dans de bonnes conditions. En effet, (exposer la situation motivant la demande).

Aussi, Monsieur le President, en vertu de l'article 3 du décret n°84-13 du 5 janvier 84, je demande à benéficier, pour raisons sociales, de l'exoneration dus droits d'inscription.

En conséquence de quoi, je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir faire le nécessaire auprès des services competents de votre université pour qu'il soit procédé au remboursement lou à l'exonération) de mes frais d'inscription.

le tous prie d'agreer, Monsreur le President, mes sincères salutations (Signature)





LES ELECTIONS AU CROUS

Tous les deux ans, les étudiants sont invités à élire leurs représentants au Conseil d'Administration du CROUS. Il s'agit d'un vote national puisque tous les étudiants du pays votent en même temps (ou sur deux jours).

Les sept représentants élus dans chaque CROUS choisissent ensuite huit représentants au CNOUS (Centre national des neuvres universitaires et scolaires).

Tous les étudiants ont le droit de vote pour ce scrutin, y compris ceux qui sont inscrits en classe préparatoire, en BTS ou en IUT. De même, il n'est pas necessaire d'être boursier pour se prononcer sur la politique sociale à l'Universite...

En mars 1998, l'AGEL-UNEF a obtenu deux sieges (contre un seul en 1996) et s'est retrouvée au coude à coude avec l'UNEF-id (2 sieges egalement). Les autres places ont été gagnées par la corpo de la Catho, la liste Associations Etudiantes (affiliee à la FAGE) et une liste confessionnelle, l'EMF (Etudiants Musulmans de France). L'UNII qui représente la droite universitaire (donc la politique de casse du service public) et plusieurs listes à caractère corporatiste (pharma, droit...) n'ont pas de représentant. C'est egalement le cas du Rénouveau Etudiant, la liste fasciste proche du FN et du GUD, contre laquelle nous nous sommes fortement mobilisés.

Les prochaines élections auront lieu vers le mois de mars de l'an 2000. Il est important de voter. En effet, depuis plusieurs années, la tenue de ces elections est menacée, faute d'une participation suffisante (aux environs de 5% au niveau national). Pourtant le débat sur l'aide sociale est primordial : dans le contexte actuel de destruction de nos acquis, chaque étudiant doit s'emparer de ce vote pour faire progresser la justice sociale.

Bien que les élus étudiants ne disposent que de peu de poids dans ces conseils, il est important d'y prendre une place importante, ne serait-ce que pour y recueillir les informations et mettre en place la mobilisation...

LE PERSONNEL DU CROUS

En tant qu'étudiants, nous sommes quotidiennement en rapport avec le personnel du CROUS. Des resto-U aux résidences en passant par les services sociaux, 800 personnes travaillent dans l'academie au service des étudiants.

Au même titre que les étudiants, ce personnel se voit régulièrement confronté au désengagement financier de l'État au sein des CROUS :

- □ baisse des subventions
- personnel insuffisant (pas d'embauche ni de renouvellement), alors que les structures sont plus nombreuses et eclatées, ce qui entraîne des déplacements de personnels.

C'est pour ces raisons que, par exemple en résidences, les femmes de ménages ne font plus les chambres depuis trois ou quatre ans. En effet elles ne sont plus que deux par bâtiment (contre quatre avant). C'est aussi pour cela que l'assistante sociale de Lille 3 ne peut pas tenir une permanence tous les jours sur la fac, elle doit aussi tenir des permanences rue de Cambrai...

Or, si les conditions de travail du personnel du CROUS se dégradent, les services rendus aux étudiants en pâtissent. C'est pourquoi l'AGEL-UNEF a pris le parti de soutenir les actions des employés du CROUS, en particulier les revendications de la CGT:

- Augmentation du nombre de postes
- à pourvoir.
- Augmentation des salaires.
- Titularisation des employés précaires.

SANTÉ ET MUTUALISME ÉTUDIANT

POUR UNE VRAIE COUVERTURE SOCIALE : DÉFENSE DU MUTUALISME

LA SÉCU

Depuis 1948, les étudiants bénéficient d'un régime spécifique de sécurité sociale. Ce sont deux organismes indépendants qui font office de centres-payeurs pour la sécurétidiante : la MNEF et la SMER (relayée par la SMENO pour la region Nord). La cotisation versée ne cesse d'augmenter ; elle est passe de 165F en 1981 à 1 050F en 1998. Cependant les salaries (plus de 200h/timiestre) et les boursiers (ou statut équivalent) en sont exonerés. On commence à cotiser des l'année universitaire de ses 20 ans (attention, l'année dure jusqu'en septembre). Cette affiliation est possible jusque l'âge de 28 ans et s'applique également aux étudiants étrangers en situation régulière.

第二条 专 新 新 新 為 美 美 切 家

DÉFENSE DU MUTUALISME

La MMEF a été fondée en 1948 à l'initiative de l'UNEF La création de la SMER a instaure une concurrence acharnée entre les deux mutuelles, et ce aux dépens de notre santé. Après la mainmise de l'UNEF-id sur cette mutuelle (ce qui a abouti aux dérives que l'on sait, l'année universitaire 98-99 à vu le "réengagement" de l'UNEF dans la MNEF Quand on sait que les étudiants constituent la catégorie de la population la moins bien soignée (12% des étudiants ne se soignent pas pour des raisons financières, la tuberculose se développe dans certaines cités-U), ce domaine est un terrain de



lutte important pour notre syndicat. Le nouvel engagement de l'UNEF dans ce secteur ne s'est malheureusement pas fait sur des bases permettant une véritable défense du mutualisme étudiant. En effet, la plateforme choisie par notre Bureau National ne nous semble pas suffisante pour garantir une couverture sociale correcte et equitable, la nouvelle équipe de la MMEF etant issue d'une élection où UNEF et UNEF-id ont fait une campagne commune.

Le réinvestissement de notre syndicat dans le mutualisme doit se faire en vue de l'objectif suivant : la gratuité et le libre accès des soins pour tous, grâce à la prise en charge par l'intermédiaire du régime général de la sécurité sociale de l'intégralité des soins.

Il convient donc de se battre

- 🖴 pour la gratuité de la sécurité sociale étudiante (dans un cadre général)
- en attendant la gratuité des soins, pour l'instauration d'une couverture totale et unique pour tous avec une cotisation la plus basse possible évoluant en fonction des revenus de l'étudiant
- pour le remboursement intégral de tous les moyens de contraception (pilule, préservatifs...) et de l'avortement
- gour le respect du code du mutualisme
- El contre l'entrée des assurances privées sur le marché
- Di pour l'unicité du mutualisme étudiant
- © pour l'abandon des filiales privées de la MNEF (logement, financement des "zinzins"...)





Les étudiants dont l'origine est le Maghreb. l'Afrique ou les pays de l'Est sont, de fait, ceux qui possédent un statut d'"étudiant étranger".

Depuis la demande de "visa" pour rentrer en France jusqu'à la fin de ses études, l'étudiant étranger doit obéir aux ordres de l'administration . aux ordres de l'ambassade dans le pays d'origine et à ceux de la Prefecture après sa rentrée en France.

D'abord, il faut souligner que l'obtention d'un visa n'est pas évidente, l'étudiant concerné devant remplir plusieurs conditions. La demande sera refusee s'il manque une des ces conditions (diplome avec mention "bien", justificatif des ressources, garant habitant en France dont le salaire >= 10 000 f...). En arrivant en France, la vision qu'on avait de la democratie française n'est plus valable. Le combat avec le CROUS pour le logement, l'université pour l'inscription et la prefecture pour la carte de séjour commence.

Concernant la Préfecture, elle oblige l'étudiant à préparer un dossier qui dure presque 2 mois et qui pèse 5 Kg afin qu'il puisse être en situation régulière, comme si l'étudiant était venu pour s'installer, pas pour étudier. Elle a oublié que cet étudiant a sacrifié une somme d'argent considérable, mais aussi une partie de sa vie très loin de sa famille, pour étudier en France.

De plus, les étudiants étrangers doivent s'engager pendant leur séjour en France à ne pas redoubler une seule année et à avoir leurs moyens propres pour financer leurs études, c'est-à-dire pas de recours au travail sauf situation exceptionnelle, sinon l'étudiant risque de ne pas être régularisé l'année suivante. Cela pose également le problème de l'absence de bourses pour les étudiants etrangers. L'Etat francais n'a cessé de mener une politique raciste envers eux. Ainsi, les étudiants étrangers n'ont pas le droit de béneficier de boorses au même titre que les Français parce qu'ils sont etrangers, et comme souvent ils ne peuvent s'en remettre aux aides parentales ni à celles de leurs pays, ils se retrouvent dans des situations financières précaires. Dès fors ils sont la cible privilégiée des "petits boulots"

où ils sont surexploités.

Sur ce point, on peut dire que la Prefecture à une large responsabilité quant à l'exploitation de certains étudiants dans le travail au noir au lieu de les proteger en feur accordant le droit de travailler legalement.

Actuellement, à Lille I par exemple, on compte environ 500 étudiants étrangers (hors étudiants ERASMUS), ce qui represente seulement 2% de Peffectif total, contre 10% en 1984. Cette diminution est essentiellement due aux démarches administratives compliquées et à la sélection au niveau de l'université

Le problème se situe à la base au niveau de la construction européenne. En effet, l'Europe de Schengen conduit a fermer les frontières extérieures à l'Union, tout en continuant à produire dans les pays où la main d'œuvre est exploitée. c'est-a-dire le Tiers Monde. Il est donc mutile, surtout pour un État qui pense que les études fui coûtent trop cher, de former dans les universités francaises les enfants issus des classes laborieuses de l'étranger. Si on met cela en rapport avec les récentes lois, on voit bien que bientôt, les seuls à pouvoir profiter de la formation en université seront de plus en plus issus des "élites"

Compte tenu de tous cela, l'UNEF revendique :

- e un accès libre des universités pour tous les étudiants quelle que soit leur nationalité.
- o une vraie égalité entre les étudiants étrangers et leurs homologues français
- o une carte d'étudiant = une carte de séjour.
- « Études gratuites pour tous en attendant le droit à la bourse sur critères sociaux pour étudiants étrangers.
- c L'arrêt des expulsions
- o L'abrogation des lois racistes anti-immigrés.

...A LILLE I

© L' U.S.T.L. CULTURE : Un projet pour les étudiants et la Cité... Depuis 7 ans, chaque saison culturelle de l'USTE s'articule autour de deux axes prioritaires et complémentaires : reflexion-debat, diffusion et expression artistiques

X PARTICIPEZ À NOS DÉBATS :

Depuis 7 ans, l'USTL Culture programme 25 tables rondes par an. Les Rendez-vous d'Archimède, longuement préparés avec des enseignants-chercheurs, sont organisés chaque année en cycles thématiques : Le Vivant, L'Image, L'Infini, Le Politique

ils rassemblent chaque mardi un public de plus en plus nombreux étudiants et enseignants d'horizons divers, public de la Cité

Régulierement, les Journées Archimède réunissent spécialistes, étudiants, citoyens, professionnels, artistes .. autour de l'étude d'un thème spécifique (économique, social, politique...): Critique de la raison economique, Les Femmes en France fragilité des acquis et nouveaux defis

Une collection d'ouvrages mise en place en 96 et qui compte aujourd'hur cinq livres parus aux éditions L'Harmattan (voir p.30), dont la vocation est de :

- pérenniser les rendez-vous d'Archimède
- mettre à disposition des universitaires, des enseignants, des étudiants et d'un large public des ouvrages thématiques de qualité où se croisent les regards de philosophes, d'epistemologues, d'historiens et de scientifiques
- renforcer le rayonnement de notre université à l'échelle régionale, nationale et internationale

X SORTEZ, ASSISTEZ À DE NOMBREUSES MANIFESTA-TIONS, VARIÉES ET GRATUITES :

Musique, théâtre, soirées cinéma, Ciné dej (séances de courts métrages entre 12h00 et 14h00 ; projection gratuite et panier repas sur reservation), expositions artistiques et pédagogiques...

Quelques exemples : Concerts : musque arabo-andalouse, jazz et maths, Orchestre National de Lille - Théâtre - Sacco-Vanzetti, Le Chat de Tigali... Expositions : Comme vous, Un Monde Fractal, 1000 Milliards de races .. Ciné dej spécial Réalisatrices, spécial Wirm Wenders, spécial Caro et Jeunet... Cinéma : Mémoire d'immigres, soirée Láetitia Masson...

Chaque année, 2 grands thèmes font l'objet d'une étude approfondie à travers différentes manifestations couvrant souvent un mois complet : par exemple faquestion de L'Étranger (déc. 99) ou des Fernmes en France (le mois de mars est consacre depuis 5 ans à l'étude de la situation des femmes dans une zone géographique donnée : la Méditerranée en 95, le nord de l'Europe en 96, l'Afrique en 97 et l'Est en 98).

CULTURE SUR LES CAMPUS... X EXPRIMEZ VOS ENVIES ARTISTIQUES :

La pratique artistique est également une activité que l'USTI, Culture développe chaque année Les étudiants et les membres du personnel de l'Université peuvent aujourd'hui se tourner vers des disciplines telles que le théâtre, la danse, le jazz, la chorale, la musique symphonique et pourquoi pas s'inscrire a l'atelier clovvn (mis en place en 98) ?

Ces ateliers, encadres par des professionnels, permettent une pratique regulière, la rencontre et l'échange avec d'autres artistes, l'accès à la scène en région et hors region, la participation à divers festivals ...

X RÉALISEZ VOS PROJETS CULTURELS :

Vous avez un projet culturel (table ronde, représentation théâtrale, concert, exposition, colloque...), contactez-nous! L'USTL Culture participe au soutien des projets étudiants, enseignants, associatifs

Après étude (commission conjointe USTL Culture -Commission Sociale de l'Établissement organisée 4 fois par an), votre projet peut bénéficier de soutiens tels que conseils pratiques et artistiques, aide logistique, prêt de salle, aide à la communication, soutien financier.

Retrait du dossier à l'USTL Culture et dépôt 2 mois avant la date de réalisation du projet Contact : Corinne GUSTIN -Responsable Administrativo

X LISEZ-NOUS...

Les manifestations citées à titre d'exemple se sont deroulées au cours de la saison 98/99 , retrouvez le détail de la saison prochaine des oct. 99 dans le journal de l'USTL Culture "Les Nouvelles d'Archimède".

El L'UNEF organise chaque année une semaine culturelle en avril des concerts, des expos, du théâtre, des aprèsmidi litteraires .. Vous pouvez y assister (gratuitement) ou y participer (renseignements à l'UNEF de Lille II)

🗓 Radio Campus est une radio libre (la premiere), associative, qui existe depuis 28 ans et ernet sur 106.6 FM. Pour faire une émission, il vous faut simplement déposer une maquette auprès de Pierre BEHAGUE, le directeur des programmes. La grille des programmes est disponible dans les Jocaux . Batiment M1.

☐ Bibliothèque de l'UNEF-Lille I : Cette bibliothèque est située dans le bâtiment B4. Elle regroupe des ouvrages de culture générale (fittérature contemporaine française et étrangère, BD, classiques .) et un coin presse.

...À LILLE III

ACTION CULTURE, service culturel de Lille III

Amateurs, avertis, artistes, spectateurs, le service culturel de Lille III "Action Culture" vous propose une programmation variée qui ne cesse de s'enrichir a chaque saison.



CULTURE SUR LES CAMPUS... (suite et fin)

X Dans un esprit d'ouverture et de partage des connaissances, des cycles d'événements intítulés "les Savoirs en Question" ont été imaginés afin de reflechir ensemble, à travers plusieurs manifestations, sur un thème précis Conférences-débats mélant projections, expositions et théâtre traiteront en 1999-2000 de la "Ville", sujet riche couplé avec un autre evénement "l'Espace Grec"

X Toujours dans un souci de maintien d'une politique culturelle ouverte et variée, les ateliers de pratique artistique s'étendent depuis quelques années à plusieurs domaines : le théâtre (quatre ateliers possibles), stages de danse (occasionnels), le chœur et l'orchestre universitaire. La "présentation des ateliers" en fin avril vous propose de vous familiariser avec les compagnies qui se produisent au Kino ou en salle E 003.

X Comme chaque année au mois de mars et depuis 1986, le "Festival du Spectacle Vivant" programme les creations des troupes de theâtre amateur. Pendant une semaine l'université est en effervescence, les participants béneficient de conditions particulièrement remarquables et les lauréats se voient remettre un veritable passeport pour le monde culturel professionnel

X Imaginés en 1997, les "Brasseurs d'Idées" sont des rencontres culturelles entre artistes et étudiants tou non-étu-

diants), organises le jeudi soir à la brassene "les 3 lacs". C'est l'opportunité de discuter avec un comédien, un metteur en scène, un écrivain ou un danseur. Deux fois par ansont organisés des "queuloirs" au cours desquels les étudiants qui écrivent des textes (poesies, nouvelles) peuvent venir les lire. Des cours publics ont lieu dans la salle E 003 animés par Yannic Mancel, portant sur des pièces de théâtre. jouces au Théâtre du Nord

X Autre tremplin : les "culture - premières" qui proposent aux étudiants faisant partie d'un groupe de musique (rap, rock...) de se produire sur la scène du Kino le mardi midi : l'occasion de faire salle comble et de s'ouvrir les portes du succès 1

X Depuis trois ans, la Galerie "les lacs" propose un grand nombre d'expositions : peinture, sculpture, installations, artisanat. Étudiants, artistes, venez à la rencontre de l'art et exposed yos œuvres

X Action Culture est également le relais d'un grand projet européen : Cortex, bourse d'emplois culturels sur Internet. Vous pouvez inscrire votre blason (ensemble de vos competences) et être sélectionné par des employeurs.

Du lundi au vendredi, venez vous renseigner à Action

Acheter un ouvrage, c'est contribuer au développement de cette collection !

Collection Les Rendez-vous d'Archimède

La collection compte aujourd'hui cing ouvrages. éditions L'Harmattan Vous pouvez vous les produrer en librairie.

à l'USTE Culture ou lors des Rendez-vous d'Archimède, (il yous suffit de remplir le bon de commande ci-dessous pour un achat à l'USIL Culture). informations, lists Culture, 85th A3, Cité Soluntéque - Viennesse d'Ascq - fei 193 2043 69 09

	«La Móditerranée des femmes» 203 p.	Nore allexemp	x 86.50 = .	Frs
r r g chapt	"Allérités ; entre visile et invisible" 207 p.	Note d'exemp	x 86.50 =	Frs
	"Environnement : représentations at conc Note d'exemp : x 105.00 c Frs	epts de la nature	236 p.	
, a	«Le géographe et les frontières» 300 p	Nore allexemb	x 135 00 ± .	Frs
	«Questions de développement : nouvelle 207 p. Nore d'exemp	s approches et enj	ėux _{''}	
	Nom Prénom Fonction N° Rue			
	Code postalVilla		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
		ant los procha nos nas	utions de la co	dectron.
	Ja scundite recevoir les informations concerno Data et i gnatur			

E LE KINO-CINE, la seule salle de cinéma classé art et essai dans une Université.

De septembre à juin, venez decouvrir ou redécouvrir vos films préférés. Il y en a pour tous les goûts : courts metrages, comédies, science-fiction, fantastique, aventures, action.. Ne cherchez plus, tout y est. Une programmation jeune, dynamique, une équipe de benevole motivée, le tout dans le cadre privilegie de l'Université

Des la rentrée 99 devenez adherent et profitez, en plus du tanf de 20 F à toutes les séances, de nombreux avantages. Etre adhérent c'est aussi recevoir le programme à dornicle et bénéficier de multiples avantages dans de nombreux lieux culturels de la metropole (théâtre, danse, musee, cinéma). Le Kino-Cine, c'est tout le plaisir du cinéma dans l'Université!

El La journée mondiale contre le racisme du 21 mars est l'occasion pour l'UNEF d'aillier l'antiracisme à la culture en proposant la projection de courts-métrages dans la salle du Kino, suivie de débats avec différents syndicats et associations.

...EN VILLE

La plupart des manifestations culturelles (cinéma, théâtre, concerts, danse , expositions, conferences ...) sur la métropole et la region sont présentées (date, lieu...) chaque semaine dans le magazine "Sortir" (Gratuit et disponible, entre autres, dans les bibliothèques universitaires).

Des salles comme Le Grand Palais de Lille, le Colisée de Roubaix , le théâtre Sébastopol, ou la Ferme Dupire ont une programmation assez vaste, groupant à la fois des manifestations théâtrales, musicales et des expositions.

Pour en écouter, vous n'aurez que l'embarras du choix! Au niveau classique et lyrique, l'Orchestre National de Lille Si vous preferez le Jazz, le théâtre du Biplan propose des tanfs étudiants et des prestations gratuites.

Pour vos soirees Rock, optez pour l'Aéronef ou dirigezyous vers l'un des nombreux bars de la metropole.

Pour en faire, si les services offerts sur les facs ne vous satisfont pas, renseignez-vous aupres des conservatoires ou des écoles municipales de musique.

ाड Théatre

La région regorge de salles plus ou moins grandes qui sauront satisfaire les envies de chacun. Les incontournables sont, à n'en pas douter, la Rose des Vents et la Métaphore.

Il existe aussi de nombreuses petites salles qui proposent un tarif reduit aux étudiants

X Le Prato (Theâtre international de Quartier), son festival "au Rayon Burlesque" est à ne pas manquer.

X Le théâtre des Nuits Blanches, La Verrière, Le Vivat, Le théâtre de Poche, L'Hippodrome,

🖾 Cinéma

En dehors des sempiternels UGC, Gaumont, Kinépolis et 5 Lumières, il est possible de voir le cinéma autrement dans des salles classées "Arts et Essais" à des prix beaucoup plus raisonnables.

X Le MELIES vous propose le même style de program-

X Le Métropole propose la Carte "Ciné Ma Passion", c'est aussi le Métropole qui organise la projection de films cultes une fois par mois sur l'écran (très) géant du Mouveau Siècle.

Musées - Expositions

X Le musée des Beaux Arts de Lille à rouvert ses portes après avoir fait peau neuve, tarifs étudiants et abonnements annuel y sont proposés.

X Le musée d'Art moderne de Villeneuve d'Ascq possède une collection permanente très intèressante (Braque, Picasso, Léger .) et réalise des expositions temporaires.

X Vous pourrez aussi admirer des expos très intéressantes dans les halls des bibliothèques (universitaires et municipales), à la fondation Septentrion, au Centre des Archives du Monde du Travail

X Enfin, si vous étes plutôt branché vidéo et photo. n'hésitez pas à passer à l'Espace Croisé dans Euralille et si vous voulez exposez, "l'Espace Jeune" (...) est fait pour yous

☐ Lecture

Amis étudiants, si vous n'aimez pas lire vous ne pourrez plus dire, après la lecture de ce paragraphe, que c'est parce que "ca coûte cher". En effet, de nombreuses bibliothèques municipales sont, non seulement très complètes, mais surtout très peu chères, a Lille, à Villeneuve-d'Ascq, à Mons-enbaroeul, à Roubaix, ou à Tourcoing.

El Evénements

Lille et la région sont aussi riches d'événements culturels annuels : Qui ne connaît pas la Braderie de Lille ?

Elle à lieu chaque année le premier week-end de septembre et transforme les rues de Lille en un gigantesque marché aux puces dans une formidable liesse populaire

En plus des traditionnelles fêtes de la musique et du cinéma. il existe de nombreux festivals de théâtre, notamment celuide la baraque Foraine (en septembre) et celui du Théâtre amateur des Pays du Nord....

Enfin pour lier culture et militantisme, ne manquez pas la Gay-pride (en juin) ; sur le thème "tous différents, tous égaux", les homos de Lille et de la région commémorent l'insurrection gay et new-yorkaise de 1969.



COMMAND

DE

BON

LUTTER

ANTIRACISME ET ANTIFASCISME, UN DEVOIR AU QUOTIDIEN

Nostalgiques de l'Allemagne nazie et de l'occupation, admirateurs de l'Opus Dei, supporters de Pinochet ou de Mobutu, intégristes et obscurantistes de tout poil qu'on retrouve entre autres dans les commandos anti-IVG: non, le fascisme n'est pas mort! En tant qu'organisation progressiste, l'AGEL-UNEF a le devoir de s'opposer partout et toujours à la menace brune.

Cette position de principe ne serait qu'une déclaration creuse si nous ne nous engagions pas résolument et radicalement dans la lutte contre l'extrême droite. C'est notre devoir de démocrates, notre devoir de solidarite envers tous les exclus, et notre devoir de citoyens. Defendre les droits des femmes, le droit aux études pour tous. Le droit des étudiants etrangers d'accèder aux facs (et d'y poursuivre leurs études dans les mêmes conditions que n'importe quel étudiant), c'est aussi se battre contre l'extrêmedroite. Cette lutte se révête primordiale quand on voît a quel point les fascistes tentent de s'installer sur nos campus. C'est une lutte de tous les jours, un combat toujours nécessaire.

PARTOUT, LUTTONS CONTRE LE FASCISME !!!

Il n'est hélas pas rare d'arriver sur les campus et de voir les affiches du Front National, du Renouveau Etuchant (syndicat affilié au FN) ou du GUD (Groupe Union Défense, interdit dans les années 80). Ces affiches, collees de nuit, généralement entre 2h et 5h du matin, reprennent les principaux mots d'ordre des fascistes : appels à la haine raciale, à l'antisémitisme, ou encore à renvoyer les femmes à la cuisine... De même, il arrive aussi parfois (bien que soit plus rare) de voir des militants fascistes distribuer leurs tracts sur les campus. ! Bref, l'extrême droite en genéral et le FN en particulier n'hésitent pas à venir diffuser leur discours de la façon la plus directe et la plus voyante. C'est à nous de reagir, vivement et résolument ! Arracher une affiche du FN, dire aux fascistes qu'ils n'ont rien à faire dans les facs, est du ressort de chacun. C'est a chaque étudiant, syndiqué ou non, de refuser aux fascistes et aux racistes l'accès aux universites. C'est a chacun de nous, les antiracistes et les antifascistes, de nous mobiliser contre ces individus hameux, obscurantistes et intolérants et d'organiser la résistance.

Mais l'extrème-droite ne se contente pas de diffuser sa propagande sur les facs, elle utilise également les élections pour répandre ses thèses antidémocratiques et racistes (préférence nationale, interdiction des syndicats, interdiction de l'avortement, etc.). Durant ces campagnes, on peut voir fleurir les listes soi-disant "apolitiques" défendant leurs programmes de maintien du numerus clausus dans les cites-U, de non reinscription des étudiants etrangers, voire d'épuration des bibliotheques. Ces listes trouvent généralement leurs candidats et leurs militants parmi les niembres du GUD ou dans les rangs du Renouveau Étudiant.

Le meilleur moyen de s'opposer à ces tentatives de pénétration des universites par l'extréme-droite, reste de voter massivement pour les listes syndicales de gauche (type AGEL-UNEF). Les fascistes resteront minoritaires tant que la participation aux scrutins sera assez importante pour leur faire barrage. L'agitation antifasciste durant les campagnes électorales fait aussi partie - bien sûr - des moyens à notre disposition.

Il est enfin nécessaire d'evoquer les méthodes d'infiltration insidieuses employees par l'extréme-droite pour s'emparer des facultés : depuis quelques annees, on a pu voir certains professeurs ou administratifs utiliser leurs cours et leurs responsabilités pour développer des thèses révisionnistes (minimisant les crimes des nazis et des fascistes durant la seconde guerre mondiale) et négationnistes (niant l'existence des camps de concentration et la solution finale). C'est ainsi que Faurrisson, professeur d'histoire à l'Universite de Lyon, parlait en cours magistral du trucage (sic) des prorès de Nuremberg, et affirmait que les collaborateurs étaient des gens de bonne foi. Les exemples ne sont hélas pas rares...

Nous n'avons dans ce genre de situation que peu d'alternatives :

- L'interruption systématique des cours de ces individus, et l'agitation permanente.
- L'appel au boycott par tous les étudiants de ces professeurs.
- L'exigence de prise de sanctions administratives par les autorités universitaires

Il s'agit là de luttes qui ne peuvent pas etre spontanées et necessitent donc l'organisation des étudiants, ce que l'AGEL-UNEF est toujours prête à soutenir.

FAUT VIRER LES GROUPUSCULES FASSISTES DE NOS FACS!





L'AGEL-UNEF CONTRE LE FASCISME ET LE RACISME

La lutte contre le racisme et le fascisme dépasse largement l'Université, elle passe aussi par le soutien aux "Sans-Papiers", le droit de vote pour les immigrés, l'opposition aux charters de la honte, les élections nationales . Il s'agit de ne pas laisser aux fascistes le monopole de la rue.

C'est pourquoi l'AGEL-UNEF à participé activement à la manifestation européenne contre le Front National à Strasbourg le 29 mars 1997, en affrétant (en coordination avec d'autres organisations) deux bus. Environ 150 personnes ont fait l'aller/retour Lille - Strasbourg parmi lesquelles plus de la moitié étaient étudiants. C'est également dans le cadre de cette lutte que l'UNEF Lille 3 organise chaque année, à l'occasion du 21 mars (journée mondiale contre le racisme), une journée antiraciste. Ces journées connaissent un vif succès.

Enfin, l'AGEL-UNEF appelle systématiquément les étudiants à participer aux manifestations unitaires contre le FN particulièrement à l'occasion des meetings du FN (lors des regionales de 1998, un cortège spécifique de l'AGEL-UNEF s'est monté). L'AGEL-UNEF reste présente au quotidien sur les facs et les cités-U afin d'empécher les militants d'extrêmedroite de venir diffuser leur propagande aux étudiants. L'objectif étant de créer sur les facs une dynamique de lutte contre les racistes et les fascistes. Ainsi l'AGEL-UNEF à pris sa part à la création de col-

lectifs contre le fascisme.

Cette initiative a été prise suite a des tentatives d'intrusion du RE et du GUD à Lille III en 1997 et à Lille I l'année dernière.

Par ailleurs, la montée du racisme a pour corollaire la montée de l'extrême-droite. Même si le FN a récemment éclaté en deux, le terreau dont il s'est en partie nourri (le chômage) existe toujours. Affaiblie temporairement par cette division. l'extrême-droite est toujours présente sur le terrain et continue à diffuser sa haine des immigrés et des travailleurs. Si nous devons organiser la riposte pour empécher son expression, nous devons également s'attaquer aux racines de son implantation. Puisque le racisme naît de la crise économique, les réponses que l'on pourra y apporter seront les meilleures garanties à terme de l'affaiblissement du fléau fasciste. Quand nous luttons pour une amelioration des conditions de vie et d'études, quand des syndicats ouvriers offrent des alternatives à la crise économique, le mouvement social sape le fond de commerce des racistes et des fascistes.

Nous refusons de laisser le champ libre à l'extrêmedroite et sommes résolus à nous opposer à eux à tout les instants, par tous les moyens, avec tous ceux et celles qui considérent qu'il est de notre devoir de jeunes, d'intellectuels, d'hommes et de femmes de "défendre la liberté contre toute forme d'oppression"!



SANS-PAPIERS: LA LUTTE CONTINUE!

Le mouvement des sans-papiers, héritier de celui de novembre 95, a éclaté il y a maintenant plus de 3 ans.

De Saint-Ambroise à Saint-Bernard, en passant par les collectifs de province, notamment fillois, cette lutte à réussi à s'imposer comme une composante à part entière du mouvement progressiste et démocratique en France. Ainsi, toute organisation à pretention progressiste ne peut que soutenir (officiellement) cette lutte. Le gouvernement actuel s'est donc retrouvé contraint d'effectuer une vague de regularisations. Ceci montre que la lutte paye.

La question des sans-papiers serait-elle règlee ? C'est ce que le gouvernement veut faire croire, mais les faits montrent que le but principal de la circulaire Chevènement a été d'evacuer le syndrome du coup de hache de Saint Bernard et de ne nen changer sur le fond. En effet

Cette circulaire a pose la question des régularisations sur des quotas ethniques et nationaux, et remet en cause le principe de la carte de 10 ans en privilégiant lc., artes d'un an

Les lois racistes, en particulier les lois Pasqua et Debré n'ont pas été abrogées, et pour les étudiants étrangers (cf. p. 28) la circulaire Sauvé-Marchand continue de sévir.

L'application de la circulaire terminée, l'obstination des préfectures à refuser la majorite des demandes de régularisation et la multiplication des charters ont repris.

La politique par rapport aux Algèriens s'est en fait durcie : la plupart des dossiers sont traites directement au rinnistère dans le cadre de l'asile territorial, mais l'expérience montre que ce dernier n'accepte de considerer comme menacé qu'un ressortissant algérien retrouve assassine. 1

Confrontes à cette nouvelle donne, les sans-papiers se sont retrouvés contraints d'effectuer de nouvelles grèves de la faim. A Lille, le 6 octobre 1998, 22 d'entre eux ont recommencé une telle action...

Le comportement gouvernemental nous rappelle celui du début des années 80, lorsqu'après une regularisation massive de sans-papiers et des promesses d'accès à la citoyennete pour les immigrés, la politique raciste et xénophobe de la France (selon les propres termes de la commission des Droits de l'homme de l'ONU) s'est durcie

Quelles sont les raisons de l'AGEL-UNEF de soutenir et d'avoir soutenu ce mouvement depuis sa naissance. ?

La lutte des sans-papiers revét, au moins, trois aspects combat contre la précarité, pour les libertés démocratiques, pour un renouveau de la solidarité internationale.

Contre la précarité :

en effet, un sans-papiers n'a pas d'autre choix que le retour à la misère, la répression ou/et la guerre qu'il fuit ou le travail en France, non déclaré avec liberté complete pour son employeur de le spolier à volonte. L'AGEL-UNEF, au moment où la précarité se developpe fortement chez les étudiants, pendant et après les études, doit donc être présente dans cette lutte.

Celle-ci doit consister à developper la solidarite entre les précaires, à l'instar du soutien mutuel des mouvements des chômeurs et des sans-papiers, pour gagner de meilleures conditions de vie pour tous et toutes et a lutter contre le racisme qui est une arme des puissants pour semer la division chez ceux qui n'ont nen et ceux qui n'ont pas grand-chose.

Pour les libertés démocratiques :

en effet se developpe actuellement une attaque contrela solidante et les luttes. Des militants pour le droit des sans-papiers (Jacqueline Deltombe, une élue du PC), pour le droit au logement (Patrice Bardet, un élu de Villeneuve-d'Ascq ...), pour le droit des chômeurs ont été attaqués par la "justice". Maintenant, elle s'en prend au secrétaire général de la CGT du Puy du Dome, Michel Beurner, pour délit de solidante avec un sanspapier de Casamance (région du Sénégal en lutte pour son independance) que la justice française voulait renvoyer en pleme guerre civile ! La premiere reponse au mouvement des chômeurs fut la matraque dans les ASSEDIC Brei, c'est une véritable tentative de criminalisation du mouvement social. De plus, une Europe forteresse a ete mise en place par l'espace Schengen (l'assassinat fors de son expulsion de Belgique de Samira Adamu, jeune Nigériane que l'on voulait marier de force à un vieillard ayant dejà tué une de ses épouses , rappelle que la répression anti-immigrés est organisee au niveau européen), renforcee en France par le plan Vigipirate. Nous assistons a une fascisation de l'appareil d'État!

LUTTER

SANS-PAPIERS: LA LUTTE CONTINUE!

L'AGEL-UNEF, comme tout syndicat digné de ce nom, à donc un vif intérêt à se battre sur le terrain et à soutenir le mouvement des sans-papiers qui a l'immense mênte de poser clairement la question.

dans quelle société voulons-nous vivre ?

APPEL

L'AGEL-UNEF

invite

tous les étudiant(e)s à soutenir LE MOUVEMENT DES SANS-PAPIERS

UNE COLLECTE DE MATÉRIEL

(thé, café, savon, sucre, eau...)

et

la vente du

"PAPIER DES SANS-PAPIERS"

sont organisées

à

LA CAFÉTÉRIA DE L'UNEF

(hall du bâtiment M1 cité scientifique).

105

Un rassemblement est organisé

TOUS LES MERCREDIS à 18H PLACE DE LA RÉPUBLIQUE.

Adresse:

CSP59, pavillon Denis Cordonnier, CHR de Lille, 03.20.60.20.68

SOLIDARITE INTERNATIONALE

Quand un parti fasciste prospere démagogiquement sur un soi-disant problème d'immigration, la question d'une veritable cooperation entre les nations, remplaçant le système actuel de domination des pays riches sur les pays pauvres, est posee

Nous ne pouvons être inconsequents et revendiquer l'égalité entre Français et immigrés sans dérioncer les oppressions économiques et politiques que subissent les habitants du Tiers Monde, notamiment par la France (par exemple l'Algèrie a deja paye quatre fois sa dette, la France a soutenu de tous temps l'ancien régime fasciste de Mobutu).

Seule la fin de ce système aberrant, ne laissant que le choix entre l'oppression dans son pays ou la situation de non-droit en occident, peut résoudre les problèmes posés aux étudiants étrangers et aux immigrés en général.

C'est pourquoi, tout en se battant en France contre la discrimination, le racisme et pour le droit de chacun à vivre dans le pays qu'il s'est choisi l'AGEL-UNEF soutient de manière inconditionnelle tous les peuples opprimés (qu'ils le soient par leur propre régime ou par les pays occidentaux). C'est dans le cadre de cette solidarité internationale que l'AGEL-UNEF a participe en juillet 1998, a une universite d'été avec des associations marocaines (syndicalistes, défenseurs des droits de l'homme, etc.) et qu'elle est depuis 1999 au xôté du MDMF (Mouvement des Démocrates Marocains en France) pour mettre sur pieds l'année de l'Autre Maroc

Pour compléter, nous saluons, durant les vacances, la naissance du collectif d'Arras, au sein de la Nouvelle Commune d'Arras (créée par le mouvement des chómeurs) et d'un collectif de sans-papiers expulsés de France au Senegal.





LE MOUVEMENT DES CHOMEURS

... ou le droit de vivre décemment

Lorsque nous comptons en France plus de 6 milhore de chomeurs ou de precares, que 29 milhore de sanvemples sont officiellement recense en Europe, foisque nos gouvernements legiferent sur la reduction du temps de traveil en accordant une flexibilité maximum au patronat, losque pour latter contre le chómage, les seules réponses apportes prennent la forme d'entreprises d'insertion, de formations badons, des emplos jeunes sans avenir pour les diplomes, d'une réduction sans fin du nombre de postes dans le service public, le mouvernant des chomeurs de l'hiver 97/98 apparaît évident et plus que légitime.

Pourtant, la répression de ce mouvement par la violent e et par l'expulsion et la fermeture des lieux d'occupation, tels les ANPE et ASSEDIC fut immédiate

Pour calmar notre ardeur, Tidae judicieuse de JOSPIM fut de rendre le miliard de francs supprime quelques mois

auparavant des carses de l'UNEDIC (alors presidee par Nicole NOTAT), et d'expliquer au journal televisé de 20 h en junior 98 qu'il ne pouvait sauver autant de pauvres, que des réponses individuelles existment déjà. A l'autorine 98, la loi contre les exclusions proposées par fulartine AUBRY est votée à l'assemblée nationale. Cette loi concentre finalement tous les dispositifs dejà en place, qui individualisent les parcours administratifs, alors que c'est l'application

d'une politique globale qui est nécessaire pour que chaque individu dès sa majorité vive avec un revenu décent, pour que le droit au travail soit enfin respecté, droit qui figure pourtant dans la constitution française de 1945.

Pendant ce temps, les vagues de radiation des ASSEDIC s'intensifient, la dégressivité des indemnisations d'iómage se poursuit, les contrôles sociaux des sans-emploise perfectionment et culpabilisent toujours davantage. Cec n'est qu'un debut puisque la commission europeenne nous reserve enrore "un bel avenir". En effet, l'espit des projets de loi discutes la Bruxelles paraît très clair et ouvre la porte a un neo-liberalisme de type americain instaurant le dumping salareil. ¡ Bruxelles le14-10-98. "les systèmes d'indemnisation, de liscalité et defermation - la où cela s'incire necessaire - doivent étre revus et adaptés afin de promouvoir activement la capacité d'invention professionnelle. A cette lin, choque Etat mentire examineur et modificra ses systèmes d'indemnisation et de liscalité, et incitera réellement les châmeurs ou les inactifs à chercher et à saisir les possibilités d'emploi ou de formation".

Dés mars 1999, la Banque Contrale a véntie la mise en place des misures nationales de reduction du coût du travail,

chaque pup, a dü rendre sa copic. C'est une véritable chasse aux sans-emploi qui se structure, c'est la légalisation de l'exclusion à grande échelle qui se décide sans nous et contre nous

En attendant, nous devons travailler a moindre coist, alors que les profits des grandes entreprises fructifient. Parallellement, des entreprises rentablés délocalisent en creant du chômage. Ansi Levis s'est permis de licencier impunement tout son personnel a La Bassee et en Belgique pour s'installer en Turque (printemps 99)

Parce que le chômage rend d'ordinaire à la honte, ou à la peur pour celui qui dispose encore d'un travail, la première victoire du mouvement des chômeurs fut d'arracher tous les sans-emploi et tous les travailleurs précaires au silence, de dénoncer le fait que le chômage de masse, loin d'être une fatalité, est un instrument

construit pour pressuriser un maximum le coût du travail, dévalorisant ainsi la main d'œuvre

et ses qualifications. Ce mouvement rappelle que le travail dans une sociéte mettant en exergue le profit et le marche unique est encore et toujours synonyme d'exploitation.

Après les marches de chômeurs sur Amsterdam en 1997, celles sur Cologne en mai 1999, les contre-sommets organisés aussi à Cologne pour riposter aux reunions des chefs d'Étais européens du 3 et 4 juin 99 et du G8 le 19

juin, le reseau de lutte continue à se structurer de manière internationale et avec tous les "sans" : sans logement, sans papiers, sans emploi. Si sa mediatisation en 1999 fut quasiment inaxistante, les actions et les revendications se sont ancrées de manière profonde. Nous n'avons pas fini de scander qu'un emploi c'est un droit, qu'un revenu c'est un dù. Le gouvernement et les elus nous ignorent, alors que notre

Le gouvernement et les elus nous ignorent, alors que notre populante va croissante et que nos revendications sont legitimes

Revendications du mouvement des chômeurs :

- l'augmentation des minima sociaux (+ 1500 F immédiatement).
- I l'augmentation du SMIC.
- l'arrêt de la dégressivité des allocations chômage.
- la création d'emplois stables avec des salaires décents.
- un revenu pour les moins de 25 ans.
- la gratuité des soins et des transports pour tous les chômeurs.

LES MULTINATIONALES... ET NOUS, ET NOUS...

Attention, l'AMI n'est pas enterré !

L'année 1997/1998 à été marquée par un mouvement d'opposition de différents secteurs de la sociéte, dont les syndicalistes ouvriers et les cinéastes, contre le projet d'Accord Multilatéral sur l'Investissement (l'AMI) qui se négociait secrétement depuis deux ans au sein de l'Organisation de Coopération Développement Economique (OCDE), organisme qui regroupe, sous la houlette des USA qui l'ont fondé, les 29 plus riches pays de la planète. En octobre 1998, le gouvernement français annonçait qu'il suspendait sa participation aux negociations dans le cadre de l'OCDE, condamnant le projet d'AMI dans sa forme initiale (mais Jospin n'en a critiqué en fait que quelques points) S'il nous faut toutefois revenir, un an après, sur ce qu'était ce projet, c'est que va s'ouvrir à la fin de l'année 1999, au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) un nouveau round de négociations portant en particulier sur la question des investissements... Par ailleurs, des négociations continuent directement entre les USA et l'Union européenne (projet de "pacte d'entente transatlantique"). Les capitalistes sont persévérants.

L'idée de l'AMI était d'obtenir entre les grandes puissances capitalistes un traite qui donne une tres grande liberté aux investissements internationaux, c'est-a-dire essentiellement ceux des multinationales

On peut résumer le projet de la façon suivante :

- 1. Le point de départ est une libéralisation presque généralisée. Il s'agit de supprimer l'essentiel des barrières et des obstacles aux investissements réalisés par les multinationales.
- 2. Le domaine de compétence de l'accord est extrémement large : il couvre tous les secteurs économiques, toutes les formes d'investissement et il prend en compte tous les types de mesures qu'un pays peut mettre en œuvre afin de restreindre la liberté d'investir
- 3. La liberté des investisseurs est définie survant le respect du principe de la non-discrimination entre firmes nationales ou étrangères [Mais celui qui peut offrir le plus, c'est le plus

gros i dans le Tiers Monde en particulier, il n'y a pas beaucoup d'entreprises qui peuvent faire le poids face aux multinationales]

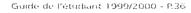
- 4 L'obligation de resultats imposee par les Etats aux investisseurs etrangers sera supprimée. Nombreux sont les gouvernements qui exigent en effet que les investissements des multinationales soient assorties de conditions; garantie d'emploi, approvisionnement à des societés locales, obligation d'exporter, transfert de technologie, interdiction de verser l'ensemble des bénefices à la maison-mère, etc.
- 5 L'AMI déclare qu'un pays ne peut nationaliser un investissement réalisé sur son territoire par un étranger, sauf si elle est "accompagnée du prompt versement d'une indemnité adéquate". Une multinationale peut aussi exiger réparation pour tout trouble social (une grève par exemple)
- **6** Un investisseur peut deposer plainte auprès d'une cour internationale de justice.
- 7 Les Etats signataires devraient changer dans feur législation tout article en contradiction avec les dispositions de l'AMI. La formulation des lois d'un pays dépend donc d'un traité international. [A l'échelle de l'Europe, on est déja bien servi avec les directives de Bruxelles !].
- 8 Une clause dite de "roll back" est présente : les exceptions démandées par un Etat au moment de l'acceptation de l'accord sont de toute façon progressivement éliminées. On voit qu'il ne suffisait pas de demander une "exception culturelle" pour le cinéma français, mais que c'est bien le traité en lui-même qu'il fallait rejeter.

Le sens de tout cela, c'est William Witherell, directeur des affaires financières, fiscales et des entreprises de l'OCDE, qui nous le donne : "Certes, la reglementation des investissements etrangers est depuis quelques années plus libérale, mais rien ne dit qu'elle le restera". L'AlMI a pour but qu'elle le derneure : il s'agit de rendre la liberalisation des investissements (et donc de ce fait la dictature des multinationales) irreversible.



marche

 \odot



LUTTER

LES MULTINATIONALES ... (suite)

La signature d'un tel accord serait un bond en avant dans le processus de "mondialisation" capitaliste. C'est une menace colossale pour les droits démocratiques et sociaux des travailleurs et des peuples de tous les pays, ainsi que pour la souveraineté nationale des Etats: l'AMI élimine le droit démocratique et souverain des peuples et de leurs gouvernements à déterminer leur destin collectif national, l'AMI accélère le nivellement par le bas des droits sociaux et économiques, dans tous les pays.

Le fait que la France (et derrière elle l'Union européenne) ait contribué a suspendre les négociations sur l'AMI ne doit pas nous inciter à penser que l'AMI était simplement un projet américain. Concernant cette question des investissements, les divergences entre Américains et Européens étaient mineures. Mieux, il faut se souvenir que lors de la première reunion ministérielle tenue dans le cadre de l'OMC, en decembre 1996, à Singapour, l'Union européenne a proposé un Accord sur les Investissements Multilatéraux (AIM). Des premières négociations ont alors débuté avec un groupe de 30 pays du Nord et du Sud de la planète. Mais ces négociations échouèrent, un groupe de 8 pays du Tiers Monde refusant d'aller plus loin que ce qui avait éte décidé lors de la conférence de Marrakech en avril 1994. Les Américains pouvaient alors présenter leur propre projet, négocié au sein de l'OCDE. Une fois l'accord obtenu dans ce cercle très fermé, les Américains pensaient pouvoir plus facilement l'imposer au Tiers Monde, en l'obligeant à accepter le traité en bloc, avec un chantage au retrait des investissements en cas de refus. Aujourd'hui, on reparle de négociations au sein de LOMC ..

Qu'ils soient en fin de compte américains, européens ou japonais, tous les capitalistes sont à la recherche du profit maximum et des moyens de le garantir. A l'UNEF, syndicat anticapitaliste, nous ne l'oublions pas. Nous restons vigilants afin d'informer les étudiants sur ce qui se trame dans toutes ces négociations internationales.

ATTAC

Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens

Considérant que la mondialisation financière aggrave l'insécurité économique et les inégalités sociales; qu'elle contourne et rabaisse les choix des peuples, des institutions démocratiques et des États souverains en charge de l'intérêt général. Considérant qu'il est nécessaire et possible, pour les citoyens, de faire prévaloir l'intérêt public sur ceux des marchés financiers et des entreprises

Attac demande solennellement à la représentation nationale et au gouvernement français :

transnationales,

1/ Qu'une taxation soit instaurée sur toutes les transactions financières, notamment sur la spéculation sur les devises (taxe Tobin), dont le produit sera affecté à la lutte contre les inégalités et la misère.

2/ Que cette taxation soit accompagnée par une série de mesures de transparence et de dissuasion à l'encontre de la criminalité financière et des paradis fiscaux, en tout premier lieu ceux situés en Europe.

3/ Que le gouvernement prenne une initiative exemplaire en ce sens par l'ouverture d'un débat sur ces questions en France.

4/ Que, par ailleurs, le gouvernement renonce définitivement à signer tout accord ou traité tels que l'A.M.I. (Accord Multilatéral d'Investissement) ou le P.E.T. (Partenariat Economique Transatlantique) alienant la souverainete démocratique au profit de la sphère économique et financière transnationale.

Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens
9 bis rue de Valence 75009 Paris Tél. 01 43 36 30 54
Fax 01 43 36 26 26
Site internet :
http://attac.org

Attac-Nord

Maison de quartier Jacques Brel Chemin des Bergères 59650 Villeneuve-d'Ascq

RENSEIGNEMENTS

GLOSSAIRE

AGEL-UNEF	Association	générale	des	étudiants	de
Lille - Union n	ationale des é	tudiants (le Fr	ance	

AIE Aide exceptionnelle individualisée

AITOS Personnels administratifs, ingénieurs, techniciens et ouvriers de services, bref tous les personnels de l'université sauf les enseignants

ALS Allocation logement social
APL Aide personnalisee au logement

Antenne Centre universitaire implanté dans une ville moyenne, rattache à une université plus importante.

BTS Brevet de technicien supérieurBU Bibliothèque universitaire

CA Conseil d'administration
CAF Caisse d'aflocations familiales

CAPES Certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement secondaire

CAPLP Certificat d'aptitude pedagogique en Lycée Professionnel

CEVU Consoil des études et de la vie universitaire
CFDT Confédération française du travail
CGT Confederation genérale démocratique du travail

CNESER Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche

CNOUS Centre national des oeuvres universitaires et sociales

CM Cours magistral

CPP Commission pédagogique paritaire
CROUS Centre régional des œuvres universitaires et

sociales

Cups

Centre regional des œtivres universitaires et

cups

Centre universitaire de la prevention et de

la santé
CS Conseil scientifique

CTEU Centre de telé-enseignement universitaire

DAEU Diplôme d'accès aux études universitaires
DEA Diplôme d'études approfondies (après la

maîtrise et avant la thèse)

DESS Diplôme d'études superieures spécialisées
DEUG Diplôme d'études universitaires générales

DEUST Diplôme d'études universitaires scienti-

figues et techniques

DSU Dossier social unique

DU Diplôme universitaire (titre délivré par une université mais non reconnu au plan national)

DUT Diplôme universitaire technologique

EC Elément Constitutif (d'une UE)

FAVE Fonds d'amélioration de la vie étudiante

FERC-SUP Fédération de l'enseignement de la recherche et de la culture du Supérieur

FNSU Federation nationale des sports universitaires

FSU 1) Fonds de solidanté universitaire

2) Fedération syndicale unitaire

IUFM Institut universitaire de formation des

maitres

IUP Institut universitaire professionnalise
IUT Institut universitaire technologique

MDE Maison de l'étudiant (à Lille 3)

MNEF Mutuelle nationale des étudiants de France
MST Maîtrise de sciences et techniques

NUMERUS CLAUSUS - Hombre limité de personnes admises dans une formation conformement à une

réglementation preétablie. Protique notamment dans les études de médecine

PSE Plan social étudiant

RU Restaurant universitaire, peut aussi designer les résidences universitaires quand elles né sont pas appelées cités-U.

SIO Service d'information et d'orientation

SNES Syndicat national de l'enseignement secon-

daire (FSU)

SNE-Sup Syndicat national de l'enseignement supe-

rieur (FSU)

SUAPS Service universitaire des activités physiques te sportives

SNUipp Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs et PEGC

TD/TP Travaux diriges/pratiques

UE Unité d'enseignements

UFR Unite de formation et de recherche

U3M Université du 3º millénaire



RENSEIGNEMENTS

ADRESSES UTILES

UNIVERSITÉS

Lille I (USTL) Cité Scientifique 59 655 Villeneuve-d'Ascq CEDEX

03 20.43.43.43 Lille II (droit et santé)

1, place Denot 59 800 Lille 03 20 96 43 43 (droit). 03.20.62.69.00 ou 03.20.96 40.40 (medecine et

(6marda HI alli I

Domaine universitaire du Pont de Bois BP 149-59 653 Villeneuved'Ascq CEDEX 03.20 41.60.00

IUFM

Villeneuve-d'Ascq

365, rue Jules Guesde 59 650 Villeneuve-d'Ascq 03 20 19.66,66

58, rue de Londres 59 045 Lille CEDEX 03.20.10 54 00

Arras

37, rue du Temple BP 927-62 022 Arras CEDEX 03.21.21 85 00

161, rue d'Esquerchin BP 827 59 508 Douai 03 27 93 51.00

Gravelines

rue du Cottege BP 129 59 820 Gravelines 03.28.51.94.40

Outreau 2, rue Hippolyte Adam 62 230 Outreau 03.21.31.36.61

Valenciennes

rue du Faubourg de Paris BP 311-59 304 Valenciennes CEDEX 03 27 28.22.51

BIBLIOTHEQUES, CENTRES DE **DOCUMENTATION**

BM de Lille, bibliothèque centrale 32, rue Edouard Delesalle 03 20.54.45 81

BM de Villeneuve d'Ascq

96 chaussée de l'hôtel de ville 03.20.91 64 17.

BM de Mons-en-baroeul

Fort de Mons, rue de Normandie 03 20.04.24 50

BM de Roubaix

2, rue pierre Motte 03 20.66.45.00.

BM de Tourcoing

Médiatheque André Malraux 26 rue Famelart 03.20.25 56.99

3, rue Jean Bart (Lille) 03.20 57 78.02

INFORMATION ET ORIENTATION

2, rue (Nicolas Leblanc (Lille) 03 20 57.86 04

3 bis, rue Jean Bart (Lille) 5, rue Chanzy (Tourcoing) 20, Bd du G1 de Gaulle (Roubaix) 20, place Salvador Allende (Villeneuve-d'Ascq)

2 bis, place de la République (Lille) 03 20 15 81.61

SANTÉ, PROTECTION SOCIALE

24, rue Jeanne d'Arc (Lille) 03,20 54 74,59 (present aussi sur les differents campus)

\$9, rue Nationale (Lille) 03.20.54 95 44

Planning Familial 3, rue Gustave Delory (Lille)

03 20.54.01.33 Dépistage SIDA gratuit

8/10, rue de Valmy (Lille) 03 20.54.57.73

AIDE SOCIALE

CROUS 74, rue de Cambrai (Lille) 03.20.86 66.00

CAF

82, rue Brûle-Maison (Lille) 124, byd Gambetta (Roubaix)

Crèche

Creche universitaire "Les Kangourous Cálins" (Lille 3), salle 13 014 (bat. A) 03 20.41.61.59

TRANSPORTS

Transpole Place des Buisses, (Liffe) 03.20.40.40.40

SNCF

08.36 35.35.35

SOLIDARITÈ ET SYNDICATS MRAP

MNE 23, rue Gosselet (Lifle)

rue Barthélémy Delespaul (Lille)

CFDT

rue Gustave Delory (Lille) SNES

284, rue Solfenno (Lille)

FSU ot SNUIPP

rue des Archives (Lille)

70. boulevard Victor Hugo a Lillen

CGT chômeurs

Bourse du Travail rue Barthelémy Delespaul (Lille) 03 20 86.11.00

ADMINISTRATIONS

Rectorat

20, rue Saint-Jacques (Lille) 03.20.15 60 00

DRAC

1, rue Lombard (Lille) 03.20.06.87 58

Préfecture

2, rue Jacquemard Giélée (Lille) 03.20.30.59.59

DDTE

Rue Léon Gambetta (Lille) 03 20.12.55.55

Tribunal Administratif

143, rue Jacquemard Giélee (Lille) 03.20.63.13 13

Avenue du Peuple Belge (Lille) 03 20.78.33.33

COLLECTIVITÉ TERRITORIALES

Conseil général du Nord

51, rue Gustave Delory (Lille) 03 20.63.59.59

Conseil général du Pas-de-Calais rue Ferdinand Buisson (Arras)

03.21.22.62 62 Conseil régional du Nord-Pas de Calais

Centre Rihour 7, square Morisson (Lille) 03.28.82.82.82

À LILLE I

USTL Culture - Bátiment A3 - Cité Scientifique, Tel.: 03.20 43 69 09 -Fax: 03 20 43 69 59 www.pniy-lille1.fr

À LILLE III

Action Culture Du lunds au vendredi. 03 20 41 60 25.

Kino-Cinė (voir rubrique cinéma)

EN VILLE

Grand Palais, Lille Colisée, Roubaix

Théatre Sébastopol place Sébastopol a Lille 03.20.57.15.47

Ferme Dupire à Villeneuve-d'Ascq 8, rue Yves Ducugis 03:20:43:50:14

MUSIQUE

Orchestre National de Lille, il propose des abonnements dont le "Scherzo" a 300F pour 10 concerts aux choix pour les moins de 26 ans. Renseignements au 03.20.12.82.40

Théâtre du Biplan 17 rue Colbert à Lille 03.20.40.10.90 Tarifs étudiants : 40 ou 60F selon les spectacles. Prestations gratuites: notamment les Jam-sessions du jeudi et les cafés-littéraires le vendredi).

l'Aéronef à Eurabile 03.20.78.00.00

THÉÂTRE

La Rose des Vents Vous pouvez vous abonner pour 200F (4 spectacles + 1 billet passion pour inviter quelqu'un).

La Métaphore propose un abonpement (au moins 4 spectacle au choix) à 40F la place ; pour les

moins de 26 ans, sans abonnement, c'est 55F les mercredis et jeu-

dis, 90F les autres jours

Le Prato, théâtre international de quartier, 62, rue Buffon à Lille 03.20.52.71.24. Abonnement de 4 ou 6 spectacles pour 200 ou 300F.

Le théâtre des Nuits Blanches, 30, rue Brûle Maison à Lille 03.20.57.94.94

La Verrière, 28, rue Alphonse Mercier à Lille 03 20 54.96 75.

Le Vivat, place du G° de Gaulle à Armentières 03,20,77, 18,77.

Le théâtre de Poche, rue Fernand Bart à Béthune

L'Hippodrome, place du Barlet à Doual 03.27.96.62.83

CINÉMA

LE KINO-CINÉ UNIVERSITÉ LILLE III Salle de cinéma classee art et essai.

Station de Métro Pont de bois. Suivre la direction de l'Université Le kino-Cine se trouve à l'entrée du hätenent Aide l'Unseruté

> Tél. 03 20 41 61 43 Fax 03 20 47 39 43.

Le MELIES, Centre commercial Triolo (metro Triolo) à Villeneuved'Ascq. 28F la place ou même 22F avec l'abonnement étudiant (110F pour 5 places non nominatives)

Le Métropole, rue des Ponts de Comines à Lille, propose la Carte "Ciné Ivia Passion" (tous les films à 32F).

Le Nouveau Siècle, 30, place Mendès France a Lille

MUSÉES

RENSEIGNEMENTS

CARNET D'ADRESSES CULTUREL

Musée des Beaux-Arts de Lille

Place de la Republique 03.20.05.78.00

Il propose toujours un tarif étudiant (20F) mais pour ceux qui fréquantent assidûment les musées (notamment les étudiants en Histoire de l'Art et Art plastique) il existe, pour la modique somme de 70F, un abonnement à l'année (de date à date) valables dans les trois musées de Lille : le Palais des Beaux-Arts, l'Hospice Comtesse et le musée d'Histoire Naturelle.

Musée de l'Hospice Comtesse 32, rue de la Monnaie,

Musée d'Histoire Naturelle

03.20.49.50.90.

03.20.53.38.46.

Musée d'Art moderne de Villeneuve-d'Ascq

1. allée du Musée 03.20 19 68 68

19, rue de Bruxelles

Y sont proposées des expositions thematiques d'environ 2 mois, au prix de 15 F, ou un abonnement de 50F de janvier à janvier (avec invitation au vernissage) qui donne accès à la bibliothèque,

Fondation Septentrion a Marcgs en-Barceut, 03.20 46 26 37.

Centre des Archives du Monde du Travail

78 boulevard Leclerc à Roubaix c'est le terminus de Tramway 03.20.65 38 00.

Espace Croisé c'est dans Euralille 03 20 06.98.19.





LE MOUVEMENT ÉTUDIANT EN QUELQUES DATES

1907 A Lille, quelques corpos fondent l'Union Mationale des Etudiants de France. A l'epoque, il s'agissait plus de faire la fête que de défendre les interêts étudiants.

1939-45. Après des positions ambigues aux débits de l'occupation (notaminent sur les lois anti-juives), une grande partie des militants de l'UNEF rejoint la Résistance pour détroire le fascisme.

1946 : La charte adoptee au Congres de Grenoble jette les bases du syndicalisme étudiant. L'étudiant est défini comme un "travailleur intellectuel en formation". L'UNEF participe à la creation de l'UIE (Umon internationale des étudiants).

1948 : L'UNEF se hat pour le droit à la sante, elle crée la MMEF (Mutuelle Nationale des Étudiants de France) et gagne le regime étudiant du sécurité sociale.

Guerre d'Algérie: En refusant de partir au front et de porter les armes contre le peuple algerien, l'UNEF est la 1º organisation de France metropolitaine à reclaimer l'indépendance de l'Algerie. C'est depuis cette date que l'UNEF est engagée dans une tradition anti-imperialiste et anti-colonialiste. Mai 1968: L'UNEF occupe une place primordiale pendant les evénements. Elle refuse les accords de Grenelle. C'est enalement le début de la représentativité à l'Université, Les étudiants gaulistes et réactionnaires quittent l'UNEF pour fonder l'UNI

1971 Le confrecoup de Mai 68 se solde par des lattes postiques intestines et des ocisions qui aboutosent au déclin de l'UNEF. A cette date intervient le congrés de l'UNEF-Renouveau.

1980 Les étodients issus de la seisson de 1971 fondent l'UNEF-id L'autre UNEF adopte le concept de Solidante Etudiente (UNEF-SE) avant de redevenir l'UNEF

De 1986 à 1995 : PUPIEF se mobilise face à les toutes les attaques contre l'Université publique et faique (Devaquet, Jospin, Lang, Edlon, plan Juppe) En revanche la reforme Bayrou de 1997 ne rencontre que peu de resistance inise à part dans certaines villes dont Lille.

1998-99: Attali ecrit son rapport "Pour un modèle europièen d'enseignement superieur" qu'Allegre compte appliquer rapidement. Pendant l'hiver 98, les étudiants se mobilisent contre la privatisation et la sélection, sans parvenir (pour l'instant) a faire réculer le ministère.

POURQUOI SE SYNDIQUER À L'AGEL-UNEF ?

A chacun de ses congrès, mais aussi dans chacune de ses actions, l'AGEL-UNEF fait le choix d'un syndicalisme de masse, de lutte, ouvert à tous les étudiants et utile à toute la société.

Ainsi, si l'essentiel de notre activité se tourne vers la défense des acquis étudiants ou la lutte pour gagner de nouveaux droits, nous marchons aussi toujours aux côtés de ceux qui veulent conduire la societé vers plus de justice et de solidarité.

La lecture de ce guide t'a (du moins, je l'espère) présenté la majeure partie des activités et des combats de notre mouvement. Cependant, le syndicalisme étudiant reste à construire. A l'heure où les attaques contre les travailleurs, les privés d'emplois, la jeunesse (et donc les étudiants) n'ont jamais ete aussi intenses, c'est tous ensemble que nous devons nous mobiliser pour faire entendre notre voix.

C'est pourquoi nous comptons le plus fortement sur le rassemblement de tous les étudiants, en refusant le corporatisme qui divise, et en imposant enfin un véritable rapport de force à l'Université et ailleurs

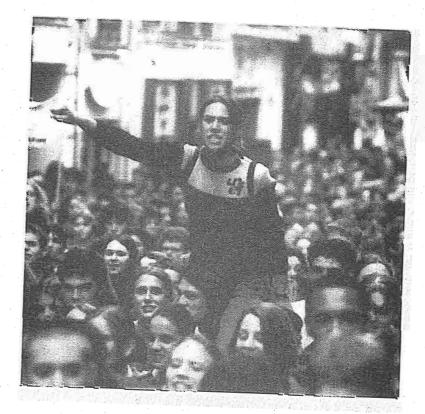
POUR CONSTRUIRE LE SYNDICALISME ÉTUDIANT, REJOINS L'AGEL-UNEF.

ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE LILLE UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

Le syndicat étudiant

BULLETIN D'ADHESION	1 1999/2000	
NOM		PRENOM ;
ADRESSE :		
CODE POSTAL :		
UNIVERSITE		FILIERE :
COTISATION*	∵i so F	☐ aotre
* cotisation annuelle r	nınımum de 80 E, ci	neque a l'ordre de l'AGEL-UNEF.





i Hasta la cafeteria siempre !

la Caféteria AGEL-UNEF



Sodas & bières Cafès & confiseries Sandwichs & petits pains

Hall du bât. M1, Cité Scientifique